



NOUVELLEMENT
ÉLUE À LA
PRÉSIDENTENCE DE L'APN

**Khalida Boufedech
reçue par le
président Tebboune**

Page 08

COLLECTIVITÉS LOCALES
**BEN ALI BEN YUCEF ÉLU
À LA TÊTE DE L'APC D'ORAN**

Page 03



COOPÉRATION ALGÉRO-ÉGYPTIENNE



**ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE ENTRE
TEBBOUNE ET AL-SISSI**

Page 07

EN PRÉVISION DES PROCHAINES
ÉLECTIONS LOCALES



**LE FLN LANCE LA REFONTE DE SES
STRUCTURES À ORAN**

Page 03

GHARDAÏA



**LES ÉCOLES CORANIQUES RENOUENT AVEC
LA FERVEUR ESTIVALE**

Page 06

DRAME SUR UN CHANTIER À BIR EL DJIR



**DEUX OUVRIERS PÉRISSENT DANS LA CHUTE D'UN
MONTE-CHARGE AU 11E ÉTAGE**

Page 04

MASCARA



**PROJETS PUBLICS ET SERVICES DE
PROXIMITÉ SOUS LE REGARD DE L'EXÉCUTIF**

Page 05



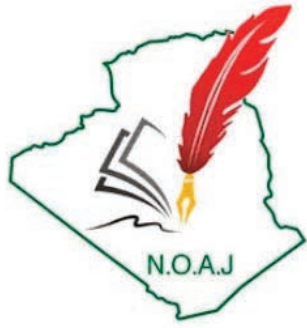
BIR EL DJIR FACE À SON DESTIN

**Un scrutin décisif
pour l'avenir
de la commune**

Page 03

PRESSE NATIONALE

Oran accueille la première Université d'été des journalistes



المنظمة الوطنية للصحافيين الجزائريين

National Organisation of Algerian Journalists

H. N.

La wilaya d'Oran abritera, au début du mois de septembre prochain, la première édition de l'Université d'été de l'Organisation nationale des

journalistes algériens.

Organisée pour la première fois par cette organisation syndicale, cette rencontre se veut une étape stratégique visant à renforcer les capacités des médias nationaux face aux défis imposés par l'environne-

ment numérique et à promouvoir une pratique journalistique conforme aux standards professionnels modernes.

À travers cette université d'été, l'organisation entend mettre en lumière plusieurs questions majeures liées au secteur des médias, tout en ouvrant le débat sur les moyens d'améliorer les conditions professionnelles et sociales des journalistes. Une attention particulière sera accordée à l'exercice du métier dans un environnement numérique en constante évolution, avec pour objectif de contribuer au développement des médias nationaux, au service de l'intérêt supérieur du pays et du renforcement de la crédibilité de l'information.

Les travaux devraient déboucher sur une série de recommandations qui seront transmises aux autorités

compétentes pour examen et traitement dans le respect du cadre juridique en vigueur.

Les préparatifs de cette manifestation scientifique et professionnelle ont été officiellement lancés ce mercredi à Oran, avec la présentation du programme prévisionnel des activités.

Le bureau exécutif de l'organisation a souligné que cette université d'été constituera un espace de réflexion, de dialogue et d'échange d'expériences entre journalistes, experts et chercheurs. L'objectif est de consolider les compétences des professionnels des médias afin de mieux répondre aux mutations du paysage médiatique, notamment celles induites par la transformation numérique, tout en élevant le niveau des pratiques journalistiques conformément aux normes inter-

nationales.

L'Organisation nationale des journalistes algériens a, par ailleurs, réaffirmé que les programmes de formation et de perfectionnement demeurent parmi ses principales priorités. Elle entend intensifier les actions de qualification afin de les adapter aux exigences du journalisme moderne, tout en insistant sur l'ancrage des principes de déontologie, le respect des règles de professionnalisme et de responsabilité, ainsi que l'amélioration de la qualité des contenus médiatiques.

Réuni ce mercredi, le syndicat a également examiné les principales préoccupations professionnelles et sociales de la corporation, notamment l'amélioration des salaires et le renforcement de la protection sociale, dans le but de préserver la dignité et les droits des journalistes.

UNE DYNAMIQUE SOUTENUE AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ D'ORAN 1

La Faculté des sciences exactes et appliquées signe 361 publications scientifiques en une année

Djamila M

La Faculté des sciences exactes et appliquées de l'Université d'Oran 1 Ahmed Ben Bella continue de consolider son statut parmi les principaux pôles universitaires algériens dans les domaines de la recherche scientifique et de la formation supérieure. Au cours de l'année universitaire 2025-2026, elle a enregistré une production scientifique de 361 publications, un résultat qui témoigne du dynamisme de son activité de recherche et du rayonnement académique de l'établissement.

Dans une déclaration accordée à CapDz, le doyen de la faculté, le professeur Mohamed Hamadouche, a indiqué que ce bilan marque une progression notable par rapport aux années précédentes. Selon lui, cette performance est le fruit des efforts conjoints des enseignants-chercheurs, des chercheurs et des doctorants, engagés dans la promotion de la recherche scientifique selon les standards internationaux, contribuant ainsi à renforcer la visibilité de l'université au sein des principales bases de données scientifiques et des revues à comité de lecture.

Le responsable a souligné que ces résultats s'inscrivent dans une stratégie fondée sur l'encouragement de la recherche, l'incitation des chercheurs à publier dans des revues scientifiques à fort impact ainsi que la mise en place d'un environnement académique propice au développement des projets de recherche et au renforcement de la coopération scientifique, tant au niveau national qu'international.

Près de 1 500 publications scientifiques en six ans

Le professeur Mohamed Hamadouche a également révélé que la faculté a produit près

de 1 500 publications scientifiques au cours des six dernières années. Un chiffre qui traduit une progression constante de l'activité de recherche et confirme la contribution de ses enseignants et chercheurs à l'enrichissement des connaissances scientifiques dans plusieurs disciplines.

Cette production est portée par les 19 laboratoires de recherche que compte la faculté, actifs dans des domaines aussi variés que les mathématiques, l'informatique, la physique, la chimie et les autres sciences exactes et appliquées. Ces structures développent des projets de recherche portant sur des problématiques scientifiques et technologiques diversifiées, tout en assurant la formation des doctorants et le développement de nouvelles compétences scientifiques.

Véritables espaces d'échanges et de collaboration, ces laboratoires favorisent les interactions entre enseignants, chercheurs et étudiants, tout en offrant des conditions optimales pour la réalisation des travaux de recherche et leur publication dans des revues nationales et internationales, renforçant ainsi la compétitivité académique de la faculté.

Un intérêt croissant pour la formation doctorale

Au-delà de ses performances scientifiques, la Faculté des sciences exactes et appliquées se distingue également par son attractivité auprès des étudiants souhaitant poursuivre un cursus doctoral.

Durant l'année universitaire 2025-2026, l'établissement comptait 300 doctorants, dont 61 inscrits en doctorat ès sciences et 239 en doctorat du système LMD. Une fréquentation qui reflète la confiance accordée aux programmes de formation proposés ainsi que la

qualité de l'encadrement scientifique assuré par les équipes pédagogiques.

Pour le doyen, cet effectif illustre le rôle majeur joué par la faculté dans la formation d'une nouvelle génération de chercheurs capables de contribuer au développement de la recherche scientifique et de relever les défis scientifiques et technologiques, dans un contexte où l'Algérie accorde une importance croissante à la valorisation de la recherche, de l'innovation et au rapprochement entre l'université et son environnement socio-économique.

Une ouverture internationale confirmée

La dimension internationale constitue également l'un des atouts de la faculté, qui accueille un nombre grandissant d'étudiants étrangers, confirmant ainsi la réputation académique dont elle jouit au-delà des frontières nationales. L'établissement compte actuellement 30 étudiants internationaux, originaires de plusieurs pays africains ainsi que de Syrie et de Palestine. Cette diversité contribue à enrichir la vie universitaire et favorise les échanges scientifiques et culturels entre étudiants de différentes nationalités.

Cette attractivité internationale reflète la qualité des formations dispensées, les compétences de son corps enseignant ainsi que les moyens scientifiques mis à la disposition des chercheurs et des étudiants.

Un encadrement de qualité au service de la formation

Sur le plan des ressources humaines, la faculté s'appuie sur un potentiel pédagogique et administratif qualifié, garantissant la qualité de la formation et l'amélioration des conditions d'étude et de recherche.

Elle compte 185 enseignants, dont 95 pro-

fesseurs, traduisant un niveau élevé d'expertise scientifique et pédagogique. L'établissement emploie également 156 personnels administratifs, techniques et de soutien, qui veillent au bon fonctionnement des différentes activités universitaires.

Ces effectifs se traduisent par un taux d'encadrement particulièrement favorable, avec un enseignant pour 23 étudiants et un membre du personnel pour 29 étudiants. Des indicateurs qui témoignent de la volonté de la faculté d'offrir un accompagnement pédagogique de qualité et un suivi personnalisé à ses étudiants.

Vers un renforcement du leadership scientifique

La Faculté des sciences exactes et appliquées de l'Université d'Oran 1 poursuit ainsi sa stratégie visant à conforter son rôle de pôle d'excellence en matière de recherche et d'innovation. Cette ambition repose sur le développement de la production scientifique, le renforcement des activités des laboratoires de recherche, la consolidation des formations doctorales ainsi que l'élargissement des partenariats nationaux et internationaux.

Le bilan enregistré au titre de l'année universitaire 2025-2026 confirme la trajectoire ascendante de la faculté, qui entend accroître sa contribution à la production des connaissances et à l'innovation, en parfaite adéquation avec les orientations de l'enseignement supérieur algérien visant à améliorer la qualité de la formation et de la recherche scientifique, à former des compétences capables d'accompagner les mutations scientifiques et technologiques et à contribuer au développement durable ainsi qu'au renforcement de l'économie nationale.

CAPDZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlief

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: L'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

COLLECTIVITÉS LOCALES

Ben Ali Ben Youcef à la tête de l'APC d'Oran

Habib Benaouda

La commune d'Oran a renoué, hier, avec un fonctionnement institutionnel normal en procédant à l'élection de son nouveau président d'Assemblée populaire communale (APC).

Réunis en séance officielle au siège de la mairie, « Dar El Assadine », les élus communaux ont porté leur choix sur Ben Ali Ben Youcef, représentant du Mouvement de la société pour la paix (MSP), mettant ainsi un terme à la période de vacance ouverte après le départ d'Amine Allouche, appelé à siéger à l'Assemblée populaire nationale à la suite des dernières élections législatives.

À l'issue du scrutin, Ben Ali Ben Youcef a été élu avec 30 voix favorables contre 5 voix défavorables. Un bulletin a été déclaré nul, tandis qu'un élu était absent lors de la séance. L'opération électorale s'est déroulée en présence des autorités administratives compétentes, dans le strict respect des dispositions légales et réglementaires régissant l'élection du président de l'Assemblée populaire communale. Cette désignation revêt une portée particulière au regard du contexte qu'a traversé l'assemblée communale ces derniers



mois. En effet, la suspension de six élus avait modifié la composition du conseil sans pour autant remettre en cause son fonctionnement institutionnel. Les mécanismes prévus par la législation ont ainsi permis d'assurer la continuité de l'institution et de mener à son terme la procédure de remplacement du président sortant.

Cadre juridique d'une succession encadrée

L'élection du nouveau maire s'inscrit dans le cadre de l'application de l'article 65 de la loi n°11-10 du 22 juin 2011 relative à la commune. Cette disposition stipule que lorsqu'une seule liste obtient la majorité absolue des sièges, elle est seule habilitée à présenter un candidat à la présidence de l'APC. Le MSP, seule formation politique ayant dépassé le seuil de 35 % des sièges

au sein de l'assemblée, disposait ainsi du droit exclusif de proposer son candidat, dont la candidature a été entérinée par le vote des élus. La séance a été présidée par Ibrahim Drardjia, directeur de la Réglementation et des Affaires générales de la wilaya d'Oran, en présence de Mustapha Mahjoubi, chef de daïra d'Oran par intérim. Après vérification du quorum, les opérations de vote se sont déroulées conformément aux procédures prévues par la loi. Cette élection fait suite à la vacance du poste consécutive à l'accession d'Amine Allouche au mandat de député. Une situation encadrée par la loi organique relative au régime électoral, qui interdit le cumul d'un mandat parlementaire et d'un mandat exécutif local en raison de leur incompatibilité juridique. Après la

constatation officielle de cette vacance, les dispositions prévues par la loi sur la commune ont été immédiatement activées afin de garantir la continuité du service public et le fonctionnement régulier de l'assemblée élue.

Le nouveau président hérite désormais d'un agenda particulièrement chargé.

Il lui appartiendra de poursuivre les projets de développement engagés à travers la capitale de l'Ouest, d'améliorer la qualité des services publics de proximité, d'accélérer les programmes d'aménagement urbain et de répondre aux préoccupations quotidiennes des citoyens, dans un contexte où les collectivités locales sont appelées à relever d'importants défis en matière de gestion et de développement territorial. Avec l'élection de Ben Ali Ben Youcef à la présidence de l'Assemblée populaire communale, la commune d'Oran clôt ainsi le processus légal de succession à la tête de son exécutif local.

Une nouvelle phase de gouvernance s'ouvre désormais pour la commune placée sous la conduite d'un président investi de la confiance de la majorité des membres du conseil communal.

LE WALI ORDONNE D'ACCÉLÉRER UN CHANTIER STRATÉGIQUE

Une partie de la route de Mers El Kebir rouverte dès la semaine prochaine

Meriem B

Les automobilistes empruntant quotidiennement l'axe reliant Mers El Kébir à Oran retrouveront, dès la fin de la semaine prochaine, une circulation plus fluide. Une première portion de la chaussée actuellement neutralisée par les travaux de renouvellement et d'extension du collecteur principal des eaux usées sera remise en service, mettant progressivement fin aux importantes perturbations qui obligeaient les usagers à emprunter la route de la Corniche supérieure pour rejoindre Oran ou Mers El Kébir.

Cette annonce a été faite mardi à l'occasion de la visite d'inspection effectuée par le wali d'Oran, Brahim Ouchene, venu s'enquérir de l'état d'avancement de cette opération structurante inscrite parmi les projets prioritaires de modernisation du réseau d'assainissement de la commune. Sur le chantier, les responsables techniques ont présenté un point détaillé sur l'évolution des travaux. Ils ont notamment indiqué que l'ensemble des opérations de déviation des différents réseaux a été entièrement achevé. Cette étape, particulièrement délicate sur le plan technique, ouvre désormais la voie aux principales phases de réalisation et permet, parallèlement, la réouverture progressive de la voirie afin d'alléger les contraintes de circulation.

Attachant une importance particulière à ce projet, tant pour les habitants que pour les milliers d'automobilistes qui transitent quotidiennement par cet axe stratégique, le wali a donné des instructions fermes à l'entreprise chargée de la réalisation afin de renforcer les moyens humains mobilisés sur le chantier et d'intensifier le rythme des travaux en vue de respecter les délais impartis et d'assurer une livraison dans les meilleurs délais. *

Inscrite dans le programme de modernisation des infrastructures de base de la wilaya, cette opération dépasse largement le seul aspect de la circulation routière. Elle vise à accroître les capacités de collecte et d'évacuation des eaux usées, à remplacer des ouvrages devenus insuffisants face à l'évolution urbaine de Mers El-Kébir et à améliorer durablement les performances du réseau d'assainissement. À terme, cette infrastructure contribuera à réduire les risques de débordement et les dysfonctionnements récurrents du réseau, tout en renforçant la protection de l'environnement, la préservation du littoral et l'amélioration du cadre de vie des habitants. Un investissement structurant appelé à accompagner durablement le développement urbain de cette commune de l'ouest de la wilaya d'Oran.

EN PRÉVISION DES PROCHAINES ÉLECTIONS LOCALES

Le FLN lance la refonte de ses structures à Oran

H. Nassira

Le Front de libération nationale (FLN) a entamé, à Oran, l'installation officielle des bureaux des kasma, une opération qui marque le coup d'envoi de la restructuration de son appareil local en prévision des élections communales et de wilaya attendues avant la fin de l'année. À travers cette démarche, la direction de la mouhafadha entend rétablir la cohésion interne et éviter la reproduction du scénario des élections de 2021, qui avait infligé au parti l'un de ses plus importants revers dans la wilaya. La remise des procès-verbaux d'installation se poursuit ce mercredi au niveau des kasma de Misserghine, Bousfer, Fellaoucen, El Ançor et Mers El Kébir, après une première phase ayant concerné plu-

sieurs autres sections locales. Cette étape ouvre la voie à la mise en place définitive des structures de base du parti, prélude à la préparation des listes de candidats pour les prochaines consultations électorales. En procédant à cette réorganisation, le FLN cherche avant tout à apaiser un climat interne marqué, ces derniers mois, par des tensions et des rivalités qui ont perturbé le fonctionnement de plusieurs kasma.

La révision de l'organisation locale, qui a concerné une dizaine de sections, n'a pas totalement fait disparaître les réticences de certains responsables, mais la direction locale semble déterminée à accélérer la normalisation de ses structures. L'objectif est désormais de remobiliser les militants et de remettre l'appareil partisan en ordre de bataille dans les 26 communes de la wilaya, où

le parti ambitionne de présenter des listes compétitives. Cette stratégie est directement dictée par les enseignements des élections locales de 2021. Le FLN avait alors essuyé un revers historique en perdant, pour la première fois, le contrôle de communes emblématiques comme Oran et Aïn El-Turck, ainsi que la présidence de l'Assemblée populaire de wilaya. Au sein du parti, cet échec est largement imputé aux divisions internes et aux conflits de leadership qui avaient fortement affaibli sa campagne. À quelques mois du nouveau rendez-vous électoral, la direction de la mouhafadha mise donc sur la stabilisation de ses structures locales et le resserrement des rangs afin d'aborder les prochaines échéances dans un climat plus serein et avec l'ambition de reconquérir les positions perdues.

PROMOTION DE LA PRODUCTION NATIONALE ET VALORISATION DU « MADE IN ALGERIA »

Plus de 10 000 visiteurs déjà séduits par le Salon

Sarah M

Le Salon « Produit de mon pays » confirme son succès populaire au Palais des expositions de Medina Djedida à Oran. Quelques jours seulement après son ouverture, cette manifestation économique a déjà attiré plus de 10 000 visiteurs, témoignant de l'intérêt grandissant des consommateurs pour les produits fabriqués localement et de la dynamique que connaît la production nationale.

Conçu comme une vitrine du savoir-faire algérien, l'événement rassemble plus d'une centaine d'entreprises issues de différents secteurs d'activité, offrant aux visiteurs un panorama représentatif des capacités de production natio-

nales. Les filières agroalimentaire, textile, cosmétique, de l'ameublement ainsi que l'artisanat y occupent une place de choix, avec des exposants venus de plusieurs wilayas du pays.

Au-delà de son caractère commercial, le salon ambitionne de consolider la culture de consommation des produits nationaux et de rapprocher les producteurs des consommateurs. Les organisateurs misent sur ce rendez-vous pour encourager les échanges directs, faire découvrir la qualité des fabrications locales et renforcer la confiance des citoyens envers le « Made in Algeria ».

L'événement constitue également un espace d'opportunités pour les petites et moyennes entreprises et les jeunes pousses innovantes. Plus

sieurs PME et start-up y présentent leurs solutions dans les domaines des services, du commerce et de la communication, illustrant la diversification progressive du tissu économique national et l'émergence de nouvelles offres adaptées aux besoins du marché.

Pour les exposants, cette manifestation représente un levier de développement commercial. Nombre d'entre eux estiment qu'elle leur permet d'accroître la visibilité de leurs marques, de conquérir de nouveaux clients et de nouer des partenariats. Ils considèrent également que la promotion du produit national passe par une mobilisation collective de l'ensemble des opérateurs économiques, industriels comme artisans.

Les visiteurs, quant à eux, se disent de plus en plus convaincus par la qualité et la diversité des produits proposés. Beaucoup affichent leur volonté d'orienter davantage leurs achats vers les productions locales, considérant ce choix comme une contribution concrète au soutien de l'économie nationale et au développement de l'outil de production algérien.

Ouvert jusqu'au 1er août prochain, le Salon « Produit de mon pays » s'impose ainsi comme un rendez-vous économique majeur à Oran, mettant en lumière le potentiel de l'industrie nationale et la montée en puissance du label « fabriqué en Algérie ».

BIR EL DJIR FACE À SON DESTIN

Un scrutin décisif pour l'avenir de la commune



Habib Benaouda

La commune de Bir El Djir, l'une des plus importantes de la wilaya d'Oran par son poids démographique et son dynamisme urbain et économique, s'apprête à vivre un tournant politique majeur. À quelques heures de la séance consacrée à l'élection d'un nouveau président de l'Assemblée populaire communale (APC), prévue ce jeudi, les tractations s'intensifient au sein de l'hémicycle communal, où chaque voix pourrait s'avérer déterminante.

Cette échéance intervient après la déclaration de vacance du poste de président de l'APC, consécutive à la suspension de Rezki Chehreddine par le wali d'Oran. Son absence prolongée et la cessation de l'exercice de ses

fonctions ont contraint les autorités à enclencher la procédure légale visant à assurer la continuité de la gestion communale. À mesure que l'heure du scrutin approche, les négociations gagnent en intensité. Jusqu'au cœur de la nuit, les élus ont multiplié les rencontres, aussi bien individuelles que collectives, afin de tenter de rallier les indécis et de faire pencher la balance. Le conseil communal apparaît aujourd'hui partagé entre deux visions de la gouvernance locale. D'un côté, le président de l'APC par intérim, Tahari Houari, élu du Front El Moustakbal, défend la carte de la continuité. Soutenu par plusieurs conseillers, il met en avant la nécessité de préserver la stabilité de l'institution municipale et de garantir la poursuite des projets engagés, dans un contexte où toute crise po-

litique pourrait affecter le fonctionnement normal du service public. En face, Djamel Zerdane, élu du Rassemblement national démocratique (RND), incarne l'alternative. Fort de l'expérience acquise durant trois mandats successifs au sein de l'assemblée communale, il fait valoir la nécessité d'insuffler une nouvelle dynamique à la gestion communale. Son camp semble avoir gagné du terrain au fil des dernières consultations, alors que les discussions se poursuivent pour convaincre les élus encore indécis.

Une vacance de poste encadrée par la loi

Cette recomposition politique trouve son origine dans le rapport adressé par le chef de daïra de Bir El Djir au wali d'Oran. Le document constate que le président de l'APC n'a pas repris ses fonctions malgré l'instruction du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports ordonnant à l'ensemble des présidents d'APC d'écourter leurs congés et de regagner immédiatement leurs postes, en raison de l'état d'alerte lié aux incendies de forêt et aux circonstances exceptionnelles que connaît le pays. À l'inverse, les autorités relèvent que le président de l'APC de Sidi Chahmi s'est conformé à cette instruction en reprenant normalement l'exercice de ses fonctions. Sur le plan juridique, l'opération repose sur les dispositions de la loi n°11-10 relative à la commune. L'article 65 fixe les modalités d'installation du président de l'APC à l'issue des élections locales, tandis que l'article 71 encadre l'élection d'un nouveau président en cas de vacance du poste afin d'assurer la continuité du fonctionnement de l'assemblée.

Quant à l'article 75, il énumère les situations pouvant entraîner cette vacance, notamment le décès, la démission, la révocation ou tout empêchement légal faisant obstacle à l'exercice des fonctions.

Un scrutin aux allures de test politique

À quelques heures du vote, l'issue demeure particulièrement incertaine. L'équilibre des forces entre les deux camps rend tout pronostic hasardeux et confère aux voix des élus indécis une importance capitale.

Au-delà de la simple désignation d'un président d'APC, c'est l'orientation politique de l'une des communes les plus stratégiques de la wilaya d'Oran qui se joue. Entre le choix de la continuité et celui d'un changement de cap, la séance de ce jeudi s'annonce comme un véritable test de cohésion et de rapport de forces au sein du conseil communal. Son verdict déterminera non seulement l'identité du futur maire de Bir El Djir, mais aussi la trajectoire que suivra la commune durant la dernière partie du mandat électoral.

SIDI CHAHMI

Un départ de feu rapidement circonscrit grâce à la réactivité de la Protection civile

T. F

La vigilance et la rapidité d'intervention des éléments de la Protection civile ont permis d'éviter le pire, mardi matin, dans la commune de Sidi Chahmi. Un incendie de roseaux et de broussailles, qui venait de se déclarer dans la localité d'El Garita, à Sidi Maârouf, a été maîtrisé en un temps record avant qu'il ne puisse gagner les habitations environnantes.

Alertées à 10h30, les unités opérationnelles de la Protection civile se sont immédiatement déployées sur les lieux du sinistre. Grâce à une intervention rapide, coordonnée et menée avec un grand professionnalisme, les flammes ont été circonscrites dès leur phase initiale, empêchant toute propagation vers les zones voisines et les habitations situées à proximité.

L'opération s'est soldée par un bilan rassurant, aucune perte humaine ni aucun dégât aux habitations n'ayant été enregistrés.

Pour venir à bout du sinistre, un important dispositif a été mobilisé, comprenant six camions d'intervention de différents types, deux ambulances ainsi que trente agents de la Protection civile de différents grades, illustrant la capacité de réaction des services de secours face à ce type d'incident.

Les opérations d'extinction ont été conduites sous la supervision directe du directeur de la Protection civile de la wilaya d'Oran, le colonel Souiki Mahfoud, qui a suivi sur le terrain le déroulement de l'intervention jusqu'à la maîtrise complète de l'incendie. Cette intervention témoigne une nouvelle fois de la réactivité des services de la Protection civile, dont l'action rapide a permis de neutraliser le sinistre à son stade initial et d'écarter tout risque pour les riverains et leurs biens.

DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ÉNERGÉTIQUES

Oran boucle son programme de raccordement à l'électricité et au gaz

S Hadjar

L'extension des réseaux d'électricité et de gaz naturel dans la wilaya d'Oran a enregistré une avancée majeure avec l'achèvement de l'ensemble des projets inscrits au titre des différents programmes de raccordement. Ce constat a été dressé lors d'une réunion de coordination présidée, mardi, par le wali d'Oran, Brahim Ouchene, consacrée à l'évaluation de la situation du secteur énergétique.

Autour de la même table étaient réunis le directeur de l'administration locale, le directeur de l'énergie ainsi que les responsables des directions de distribution de Sonelgaz

d'Oran et d'Es-senia, venus présenter le bilan des opérations menées sur le terrain.

Les échanges ont permis de confirmer la clôture de tous les programmes programmés, désormais entièrement réalisés et livrés. Ces investissements ont favorisé le raccordement de milliers de logements aux réseaux d'électricité et de gaz naturel, tout en étendant la couverture énergétique à plusieurs zones éloignées de la wilaya, contribuant ainsi à réduire les disparités en matière d'accès aux services essentiels.

En saluant les résultats obtenus, le wali a mis en exergue l'engagement des différents intervenants, notamment les équipes de Sonelgaz, dont les efforts ont permis de concrétiser ces opérations dans les délais fixés. Il a souligné que ces réalisations traduisent l'efficacité des programmes de développement local engagés par l'État pour renforcer les infrastructures de base et accompagner l'urbanisation croissante de la wilaya.

Au-delà de leur dimension technique, ces projets constituent un levier de développement territorial. En améliorant durablement l'accès à l'énergie, ils répondent aux attentes des populations, soutiennent la dynamique d'aménagement des nouveaux pôles d'habitat et participent à l'amélioration des conditions de vie des citoyens, tout en confortant la place de l'énergie comme moteur du développement économique et social d'Oran.

DRAME SUR UN CHANTIER À BIR EL DJIR

Deux ouvriers périssent dans la chute d'un monte-charge au 11e étage

Toufik K

Deux jeunes ouvriers ont trouvé la mort, mercredi matin, dans un dramatique accident survenu sur un chantier de construction situé à Bir El Djir, à l'est d'Oran. Les victimes ont péri après la chute d'un monte-charge de marchandises depuis le 11e étage d'un immeuble en cours de réalisation.

Selon un communiqué de la Protection

civile, l'accident s'est produit à 10h28 au niveau de la résidence Safa, dans le quartier de Fernand-Ville, à proximité de la mosquée El Qods. Le monte-charge, utilisé pour le transport de matériaux, a chuté alors qu'il se trouvait au 11e étage d'un bâtiment de 14 niveaux en construction. Le drame a coûté la vie à deux jeunes hommes, âgés respectivement de 18 et 35 ans, qui se trouvaient à bord de l'équipement au moment de l'accident. Les deux victimes sont décédées sur les lieux avant l'arrivée des secours. Les équipes de la

Protection civile, mobilisées immédiatement après l'alerte, ont engagé deux ambulances et deux camions de secours pour prendre en charge l'intervention. Après les constatations d'usage, les dépouilles des deux victimes ont été évacuées vers la morgue de l'établissement hospitalier de proximité. Les circonstances exactes de cet accident restent à déterminer. Une enquête devra établir les causes de la chute du monte-charge et vérifier le respect des règles de sécurité en vigueur sur ce chantier.

Projets publics et services de proximité sous le regard de l'exécutif

I. Yacine

Le suivi de l'exécution des projets en cours et la prise en charge des principales préoccupations des citoyens ont dominé les travaux du conseil exécutif de la wilaya de Mascara, réuni mercredi sous la présidence du wali, Fouad Aïssi. À travers un ordre du jour centré sur les investissements publics, la campagne de moisson-battage et plusieurs dossiers liés au cadre de vie, la réunion a surtout mis l'accent sur la nécessité d'accélérer la concrétisation des décisions déjà prises. Avant d'aborder les nouveaux dossiers, les membres du conseil ont examiné le niveau d'application des orientations arrêtées lors de la précédente réunion du 15 juillet. Ce point de situation visait à mesurer l'état réel d'avancement des actions engagées et à identifier les retards éventuels. L'objectif affiché est de renforcer le suivi des décisions sur le terrain et de faire de leur mise en œuvre un critère d'appréciation de l'action des responsables locaux. Cette démarche intervient à un moment où plusieurs programmes de développement entrent dans une phase décisive. Les participants ont ainsi passé en revue la consommation des crédits de paiement consacrés au programme de soutien au développement socio-économique des communes, au Fonds de solidarité

et de garantie des collectivités locales, aux projets d'investissement public (PEC EX-PSD et PSC), ainsi qu'au programme «T3» pour les exercices 2024 et 2025. L'état d'avancement des projets inscrits au titre de l'année 2026 a également été présenté. Au-delà des chiffres, les échanges ont porté sur la capacité des différents secteurs à transformer les financements disponibles en réalisations concrètes. Plusieurs opérations restent conditionnées par la levée de contraintes administratives ou techniques, d'où l'appel à accélérer les procédures afin d'assurer le lancement effectif des projets et d'éviter que des crédits inscrits ne restent inexploités. La campagne de moisson-battage 2025-2026 figurait également parmi les principaux dossiers examinés. Un état d'avancement de l'opération a été présenté, mettant en avant les moyens mobilisés à travers les communes de la wilaya pour assurer le déroulement de la récolte. Cette période demeure particulièrement sensible pour le secteur agricole, tant en raison du rythme des travaux que des risques d'incendies qui accompagnent chaque saison estivale. Les autorités locales ont insisté sur la nécessité d'accélérer les opérations de récolte, de mobiliser pleinement les équipements disponibles et de renforcer les dispositifs de prévention contre les feux de cultures. Il a également été question d'assurer un accom-

pagnement de proximité aux agriculteurs afin de traiter rapidement les difficultés pouvant ralentir la campagne. Le conseil exécutif s'est ensuite penché sur plusieurs dossiers directement liés aux conditions de vie des habitants. Les questions de propreté urbaine, de continuité de l'alimentation en eau potable durant l'été, de prévention des incendies de forêts, de lutte contre les animaux errants, la mendicité et le commerce informel ont été examinées, tout comme les préparatifs de la rentrée scolaire et les mesures destinées à rationaliser la consommation d'électricité pendant les périodes de forte demande. Si les thèmes abordés couvrent des secteurs différents, ils répondent à une même logique : améliorer le fonctionnement des services publics et accélérer la réalisation des projets engagés. Cette réunion intervient dans une période où les collectivités locales sont appelées à gérer simultanément plusieurs échéances, entre campagne agricole, saison estivale et préparation de la rentrée sociale. Au terme de cette rencontre, le principal enjeu demeure désormais la traduction de ces orientations en résultats visibles sur le terrain. Les prochaines semaines permettront de mesurer l'évolution des différents projets ainsi que l'impact des mesures annoncées sur la qualité des services publics dans les communes de la wilaya.

RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ

Plusieurs infrastructures en voie d'achèvement

I. Yacine

Le renforcement des infrastructures de la Sûreté nationale se poursuit dans la wilaya de Mascara avec plusieurs projets destinés à améliorer la couverture sécuritaire, les conditions de travail des policiers et la prise en charge des citoyens.

Entre nouveaux équipements, réhabilitation de bâtiments et déploiement de moyens techniques, les autorités locales misent sur une modernisation progressive des structures de sécurité afin de répondre à l'évolution des besoins liés à l'urbanisation. Parmi les opérations les plus avancées figure le nouveau siège de la sûreté urbaine implanté dans le quartier des 700 logements AADL à Mascara. Cette structure, dont l'entrée en service est annoncée pour prochainement, doit renforcer la présence policière dans un secteur à forte densité de population. Son implantation vise également à rapprocher les services de sécurité des habitants et à améliorer la rapidité des interventions ainsi que le traitement

des sollicitations quotidiennes. L'amélioration des capacités d'accueil des personnels de la Sûreté nationale constitue également un autre volet de ce programme. À Mascara, le projet de réhabilitation de l'hôtel de police poursuit son parcours administratif et technique avant le lancement des travaux. Les études portent sur l'ensemble des aménagements nécessaires afin d'offrir des conditions d'hébergement adaptées aux fonctionnaires appelés à exercer dans la wilaya. Une opération similaire est engagée à Tighennif où l'hôtel de police fait l'objet de travaux de réhabilitation. L'objectif est de moderniser cette infrastructure tout en respectant les normes techniques retenues pour ce type d'équipement. L'amélioration des conditions d'hébergement est considérée comme un facteur contribuant à la stabilité des effectifs et à une meilleure organisation du service. Parallèlement à ces projets immobiliers, la wilaya prépare le déploiement d'un système de vidéosurveillance. Les aspects techniques et organisationnels de cette opération ont ré-

cemment été examinés afin de définir les modalités de mise en œuvre du dispositif. Ce projet s'inscrit dans une démarche visant à renforcer les outils de prévention, de surveillance et de gestion des espaces publics, en complément des moyens humains déjà mobilisés sur le terrain. L'ensemble de ces opérations répond à une même logique : adapter les infrastructures de sécurité à l'extension des zones urbaines et à l'augmentation des besoins des citoyens. Au-delà de la construction ou de la réhabilitation des bâtiments, ces investissements traduisent une volonté d'améliorer les conditions d'exercice des missions de la police tout en facilitant l'accès du public aux services de proximité.

La réussite de ce programme dépendra désormais du respect des délais d'exécution et de la mise en service effective des différentes infrastructures. Leur ouverture progressive devrait contribuer à renforcer le maillage sécuritaire de la wilaya et à accompagner son développement urbain dans les années à venir.

TLEMCCEN

Un vaste plan de modernisation du réseau routier pour 2026

B.H

La wilaya de Tlemcen s'apprête à connaître d'importants chantiers routiers en 2026. Plusieurs projets de construction et de réhabilitation d'axes majeurs ont été inscrits, selon un communiqué de la Direction des Travaux publics (DTP) paru mercredi. Parmi les opérations phares, figure la poursuite du dédoublement de la RN22. La deuxième tranche, sur 8 kilomètres entre Terny Beni Hediel et le village d'Es-Sahb, vise à fluidifier le trafic sur cet axe stratégique. Le programme prévoit également la création de trois échangeurs : à Mansourah (quartier Bouhannak), à Aïn El Hadjar (pour relier la RN22 à l'autoroute Est-Ouest), et à Chetouane. Côté réhabilitation, plusieurs tronçons seront rénovés : la RN7A à Sebdou, la RN22B entre Ouled Mimoun et Beni Smeil (24 km), ainsi que des sections des RN7, RN22A et RN98. Des travaux d'assainissement sont aussi programmés sur certains axes. Enfin, le projet inclut la seconde phase de la voie reliant l'autoroute à Ghazaouet et le renforcement de la digue portuaire sur 1 275 mètres. Dotés d'une enveloppe conséquente, certains chantiers sont déjà lancés, les autres devant débiter sous deux mois, selon la DTP.

AÏN TÉMOUCHENT

Coup de neuf sur les routes du littoral pour la saison estivale

R.M

À l'approche des fortes affluences touristiques, la wilaya d'Aïn Témouchent accélère la modernisation de son réseau routier côtier. Le directeur local des Travaux publics, Khalil Tayebi, a annoncé mercredi le lancement de plusieurs opérations de réhabilitation visant à améliorer l'accès aux plages et à sécuriser les déplacements des usagers. L'opération vedette de ce programme concerne la réfection du chemin de wilaya (CW) n°23. Cet axe stratégique, qui relie la commune de Bouzedjar à la plage de Madagh jusqu'aux limites d'Oran, est actuellement en pleine rénovation. Les travaux de revêtement portent sur un linéaire total de 11 kilomètres. « Cette route connaît une circulation extrêmement dense, surtout en été, car elle constitue la porte d'entrée principale vers les plages de l'ouest de la wilaya », a souligné M. Tayebi. Parallèlement, la route n°96A bénéficiera d'un renouvellement complet de son enveloppe bitumineuse sur le tronçon allant de la plage de Terga à la daïra d'El Amria, soit 15 kilomètres de chaussée remise à neuf. Autre chantier d'importance, le réaménagement du chemin de wilaya n°19, qui dessert les communes de Terga et d'Ouled Boudjema. Sur une distance de 2,5 kilomètres, les équipes procèderont à une refonte de la voirie. Ces interventions s'inscrivent dans une politique globale de maintenance et de préservation du patrimoine routier, avec pour objectif affiché d'offrir des conditions de circulation plus fluides et sécurisées aux automobilistes et aux riverains.

Condoléances



C'est avec une douleur infinie, mêlée d'une profonde fierté, que nous faisons aujourd'hui nos adieux à l'un des hommes les plus nobles et les plus valeureux de l'Algérie :

le moudjahid Aidouni Mekki.

Mon père, tu nous quittes, mais tu laisses derrière toi un héritage d'honneur, de courage, de dignité et de patriotisme qui traversera les générations. Ton parcours exemplaire, tes valeurs et ton amour indéfectible pour ton pays et ta famille demeureront à jamais gravés dans nos cœurs et nos mémoires.

Tes enfants, tes petits-enfants, tes arrière-petits-enfants, ainsi que tous ceux qui ont eu le privilège de te connaître, garderont de toi le souvenir d'un homme juste, généreux et profondément humain. Ton absence laisse un vide immense, mais ton souvenir continuera d'éclairer nos vies.

Qu'Allah, dans Son infinie miséricorde, t'accueille parmi Ses pieux serveurs, t'accorde le plus haut rang au Paradis et fasse de ta tombe un jardin parmi les jardins du Firdaws. Qu'Il accorde à toute notre famille la patience, la force et la sérénité pour surmonter cette douloureuse épreuve.

À Allah nous appartenons et à Lui nous retournons.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

المكتب العمومي للحضر القضائي الأستاذة موسوي صليحة/ محضرة قضائية لدى محكمة تلاك/ اختصاص مجلس قضاء سيدي بلعباس

نهج في ادريس للمجمع العقاري-رقم 09 تلاك

اعلان عن البيع بالمزاد العلني العقار محجوز عليه في جريدة يومية وطنية (ولن تقدم باعلى عرض)المواد القانونية 748_750 754 783 786_787 م ق ا م 1

بتاريخ من شهر.....سنة الفين وستة و عشرون على الساعة.....

نحن الموقع ادناه الأستاذة : موسوي صليحة محضرة قضائية لدى محكمة تلاك اختصاص مجلس قضاء سيدي بلعباس الكائن مكننا بقرم 09 شارع سي دريس المجمع العقاري تلاك

بناءا على طلب الله (3) بنك الفلاحة والتنمية الريفية ممثلة بمدير الوكالة

الكائن بقرما وكالة 766 تلاك

شد السيد (سعدي العربي ولد قويدر

ساكن بلدية تادوموت

تحديد السند السعودي : تنفيذاً للمسند التنفيذي المتمثل في صيغة تنفيذية " الجدول قيد الرهن رسمي على عقار المحرم في 2014/06/26 المسجل بالمحافظة العقارية بسبغريف في 2014/07/01 رقم

2746 مجلد : 21 رقم 17 و ذلك بناءا على الأمر الصادر عن السيد رئيس محكمة تلاك المؤرخ في 2021/12/26 القسم : الأوامر العقود المختلفة رقم المفوس 21/359 المجهور بالصيغة التقديرية المؤرخة في 2022/02/10/3

و قد تم تحديد حلة الاعتراضات بتاريخ 2024/12/29 على الساعة التاسعة والنصف صباحا (09:30) اجلت جلسة البيع بالمزاد العلني المبرمجة ليوم 2026/08/02 على الساعة الواحدة والنصف (13:30) بمحكمة تلاك

وذلك بموجب الأمر الصادر عن رئيس محكمة بتاريخ 2024/11/17 تحت رقم : 240/280 و ذلك ليحي

العقار متمثل في عقد الامتياز المؤرخ في 2012/12/17 تاريخ قطع ارضية مساحتها الإجمالية 18 هكتار 49 او 93 سار تعلق ببلدية تادوموت دائرة مرن ولاية سيدي بلعباس تحمل مراجع المسح قسمة 22 مجموعة الملكية رقم 56-57-58-59 و لشهر بالمحافظة العقارية يوم 2013/02/15 مجلد: 312 رقم 525 الأول : تحمل مراجع المسح قسمة 22 مجموعة الملكية رقم 56 ذات مساحة 03 هـ 99 او 80 سار بعدها من الشمال مجموعة الملكية رقم 51 - من الجنوب : مجموعة الملكية رقم 55 - من الشرق مجموعة الملكية رقم 52 - من الغرب : مجموعة الملكية رقم 57 الثالثة : : تحمل مراجع المسح قسمة 22 مجموعة الملكية رقم 57 ذات مساحة 06 هـ 63 او 21 سار بعدها من الشمال مجموعة الملكية رقم 50 - من الجنوب : مجموعة الملكية رقم 64 - من الشرق مجموعة الملكية رقم 56 - من الغرب : مجموعة الملكية رقم 58 الثالثة : تحمل مراجع المسح قسمة 22 مجموعة الملكية رقم 58 ذات مساحة 07 هـ 54 او 97 سار مشيد فوقها مسكن مكون من :غرفتين ذات مساحة 500 متر مربع و هتافار التربة الانعام ذات مساحة 280.00 متر مربع مزود بالكهرباء الريفية يحدنا من الشمال مجموعا الملكية رقم 49 - من الجنوب : مجموعة الملكية رقم 63 - من الشرق مجموعة الملكية رقم 57 من العرب : الطريق الولائية رقمA48

الرابية : التحمل مراجع المسح قسمة 22 مجموعة الملكية رقم 50 ذات مساحة 00 هـ 31 او 95 ذات شكل مثلث يحدنا من الشمال ملتقى مصر بالطريق الولائي رقم 148 - من الجنوب مجموعة الملكية رقم 62 - من الشرق مجموعة الملكية رقم 48 - من العرب من و تقويم حصة المحجوز عليه من المساحة الإجمالية ارضية اربع قطع المحجوزة اعلاه محل البيع بالمزاد العلني مقدرة بـ 18 هكتار 49 او 93 سار و التي تعلق ببلدية تادوموت بالقرب من الطريق الولائي رقم 48 ولاية سيدي بلعباس و المرهون الفائدة البنك ملكية العقار محل التقويم بقسم إلى قسمين 01 حق الرقابة 40% تعود لأعمال الدولة 02 حق الرقابة 60% تعود لصاحب حق الامتياز

تحديد الشامل العقار : أن موضوع الع بالمزاد العلني والبن أعلاه مشغول حالي من طرف السعدي العربي ولد قويدر و تم تحديد السعر الافتتاحي لهذا العقار العلني بـن تقديم باعلى عرض طبق لنص المادة 5754 من ق ا م

و تم تحديد تاريخ 2026/08/02 على الساعة الواحدة والنصف 13:30 كموعود العملية البيع عن طريق المزاد العلني محكمة تلاك

شروط البيع إضافة إلى الشروط المذكورة في دفتر شروط البيع فإن الراسي عليه المراد يدفع خمس الثمن (5/1) حال العقاد الجسلة و المستحقات من مصاريف و رسوم و يدفع المبلغ المتبقي في أجل أقصاه الماية (08) ايام بامانة ضبط محكمة تلاك طبقا لنص المادة 757 و 758 من ق ا م 1 على المزايد الراغب في الشراء أن يملك بطاقة فلاح لا تقل مدتها عن خمس (05) سنوات يزيد من المعلومات والاطلاع على كافة شروط البيع الاتصال بمكتب الحضر القضائي القائم بالتنفيذ المبن عنوانه اعلاه أو كتابة ضبط المحكمة البانا لذلك حوريا هذا المحضر ووقعات بالتاريخ المذكور اعلاه و سلمنا نسخة منه للطالب

المحضرة القضائية

30/07/2026

GHARDAÏA

Les écoles coraniques renouent avec la ferveur estivale

K.L

À l'heure où les vacances scolaires viduent les salles de classe, les écoles coraniques de la wilaya de Ghardaïa, elles, voient leurs effectifs bondir. Cette année encore, près de 30 000 disciples, garçons et filles, jeunes et moins jeunes, ont répondu présent à l'appel de l'apprentissage du Saint Coran. Une affluence qui témoigne de l'ancrage profond de la transmission religieuse dans cette région du M'zab, où la mémoire du Livre sacré se transmet de génération en génération.

Encadrés par un corps enseignant de près de 500 personnes – imams, mourchidines, hommes de culte et bénévoles – ces apprenants suivent des programmes intensifs de mémoire,

sation, de psalmodie et d'initiation aux sciences cultuelles. « L'objectif est de permettre à chaque disciple, quel que soit son âge ou son niveau, de s'imprégner des préceptes de l'islam tout en perfectionnant sa récitation du Coran », explique Youcef Baroud, directeur local des affaires religieuses et des wakfs. Au terme de la session estivale, des réceptions solennelles seront organisées en l'honneur des élèves ayant achevé la mémorisation de cinq Hizb ou plus, selon deux formules de récitation. Mais l'effort ne s'arrête pas là : à l'occasion de la célébration du Mawlid Ennabaoui Echarif, des concours de récitation seront initiés afin de primer 80 apprenants, une manière d'encourager la persévérance et l'excellence. Parmi les établissements les plus actifs, l'école coranique de la

mosquée "Imam Malik-Ibn Anes", située dans la commune de Dhaya-Bendahoua, fait figure de modèle. Forte de près de 200 élèves répartis en dix groupes, elle est encadrée par cinq enseignants qui veillent à un suivi personnalisé. « Chaque groupe progresse à son rythme, dans une ambiance de bienveillance et de rigueur », témoigne Moussa Bitour, chargé de l'administration de l'école.

La wilaya de Ghardaïa dispose d'un maillage dense en matière d'enseignement coranique, avec 223 structures recensées : 26 écoles, sept zaouïas (confréries) et 190 sections rattachées aux mosquées. Un réseau qui fait de cette région l'un des bastions de la transmission religieuse en Algérie, alliant tradition et renouveau pédagogique.

BEJAÏA

L'aéroport "Abane Ramdane" double sa capacité de stationnement

I.S

Sur la côte méditerranéenne, l'aéroport "Abane Ramdane" de Bejaïa s'apprête à franchir un cap important avec le lancement des travaux d'extension de son aire de stationnement.

Ce projet, inscrit au programme de développement de l'année 2026, prévoit la création de quatre nouveaux postes de stationnement pour avions, portant la capacité totale de l'infrastructure à huit positions. « L'objectif est de répondre à la croissance constante du trafic aérien et d'améliorer la qualité des services offerts aux passagers », a expliqué Tahar Ouadane, directeur local des Travaux publics. Les délais de réalisation sont fixés à neuf mois, avec un suivi technique rigoureux pour garantir une exécution conforme aux normes d'ingénierie en vigueur. Cette opération s'inscrit dans un programme plus large de modernisation et de développement de l'aéroport de Bejaïa, qui ambitionne de renforcer sa position en tant que "porte aérienne stratégique" pour la wilaya. En augmentant ses capacités d'accueil, l'aéroport entend soutenir le développement économique et touristique de la région, tout en offrant aux compagnies aériennes et aux voyageurs des conditions d'exploitation optimisées. Au-delà de cet unique projet, le secteur des Travaux publics de la wilaya a bénéficié, pour l'année 2026, d'une enveloppe de 8 milliards de dinars destinée à la réalisation de 13 opérations. Celles-ci comprennent des travaux de modernisation et de renforcement du réseau routier, des infrastructures portuaires, ainsi que le financement de plusieurs études dans le domaine maritime.

Un effort d'investissement qui témoigne de la priorité accordée aux infrastructures de transport, gage de désenclavement et de dynamisme économique. À travers ces différents projets – éducation religieuse à Ghardaïa, gestion de l'eau à Ouargla, formation professionnelle à Illizi, santé à Bordj Bou Arréridj et infrastructures à Bejaïa – ce sont autant de visages du développement local qui se dessinent. Chaque wilaya avance à son rythme, avec ses spécificités, mais toutes partagent une même ambition : améliorer le quotidien de leurs habitants et préparer l'avenir.

OUARGLA

La bataille de l'eau en plein cœur de l'été

O.S

Dans le sud-est algérien, la question de l'eau potable revêt une acuité particulière, surtout lorsque les températures estivales s'emballent. Consciente des tensions récurrentes sur l'alimentation en eau potable (AEP), la wilaya de Ouargla a mis en place un dispositif d'urgence pour garantir la continuité du service et répondre aux besoins croissants de sa population. Lors d'une séance de travail présidée par le wali, Abdelghani Filali, les services techniques ont procédé à un état des lieux précis des zones et quartiers souffrant de faibles débits. Un travail de fourmi qui a permis d'identifier les

points noirs du réseau et de mobiliser des équipes spécialisées chargées de diagnostiquer les canalisations défectueuses et de contrôler la qualité de l'eau distribuée. « Nous avons déployé tous les moyens humains et matériels nécessaires pour remédier aux perturbations, notamment dans les quartiers les plus denses », a souligné le wali, insistant sur la nécessité de poursuivre le programme de renforcement des installations de stockage, qu'elles soient aériennes ou terrestres. Plusieurs opérations concrètes sont déjà en cours. Parmi elles, la réalisation d'un château d'eau aérien de 1 000 m³ au quartier Bab-S'bâa, dans le vieux Ksar de Ouargla, ainsi qu'un forage au quartier Said-

Otba-1. Autre chantier significatif : le raccordement de deux forages au complexe hydraulique du quartier Ziyaïna, dans la commune de Rouissat. Ces projets, récemment inspectés par les autorités locales, s'inscrivent dans un plan d'urgence visant à améliorer durablement le cadre de vie des citoyens, en particulier dans les zones à forte densité de population. Au-delà des infrastructures, l'enjeu est aussi celui de la gestion rationnelle de la ressource, dans une région où l'eau est un bien précieux. Les autorités locales misent sur une combinaison d'actions techniques et de sensibilisation pour faire face aux pics de consommation estivale et garantir un approvisionnement régulier et de qualité.

ILLIZI

La formation professionnelle se diversifie pour répondre aux besoins du marché

O.S

À l'extrême sud-est du pays, la wilaya d'Illizi prépare activement la rentrée professionnelle avec une offre de formation enrichie. Dix nouvelles spécialités viennent en effet étoffer le catalogue des établissements de formation, dans l'objectif d'adapter l'enseignement aux réalités économiques et sociales du territoire.

Ces nouvelles filières, ouvertes dans les différents modes de formation – technicien supérieur, technicien et certificat d'aptitude

professionnelle – couvrent des domaines aussi variés que le génie civil, le tourisme, la gestion de stocks et la logistique, l'architecture, le jardinage, l'installation et la maintenance des systèmes de vidéosurveillance, l'installation de kits photovoltaïques, la mécanique des véhicules légers, le déploiement de réseaux en fibre optique, ainsi que les soins de beauté et d'esthétique. Une palette large qui reflète la volonté de coller aux mutations du marché de l'emploi. « Ces dix spécialités représentent 250 postes pédagogiques en formation résidentielle, sur un total de 1 355 places ouvertes pour la prochaine rentrée, dont

920 en formation diplômante », a précisé le directeur du secteur, Youcef Hamdani. L'introduction de ces nouvelles filières s'inscrit dans une stratégie globale de diversification de l'offre, visant à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés et à contribuer au développement socio-économique de la wilaya.

En misant sur des métiers d'avenir – énergies renouvelables, numérique, tourisme durable – Illizi entend répondre à la fois aux besoins locaux et aux ambitions nationales, tout en offrant aux jeunes des perspectives concrètes d'emploi dans une région en pleine mutation.

BORDJ BOU ARRÉRIDJ

La santé de proximité renforcée avec une polyclinique et une annexe de maternité

S.T

La ville de Bordj Bou Arréridj a franchi une nouvelle étape dans l'amélioration de son offre de soins avec la mise en service, mercredi, d'une polyclinique et d'une annexe du service de maternité. La cérémonie, présidée par le wali Kamel Nouicer, s'est déroulée sur le site du projet, situé sur la route de Bir Es-Saneb, en présence des autorités locales et du corps médical.

La polyclinique, qui porte désormais le nom du moudjahid défunt Bouaouina Saâd – un

hommage à son parcours militant et à ses sacrifices pour la patrie – propose une offre de soins complète : consultations de médecine générale et spécialisée, service de radiologie, laboratoire d'analyses médicales et unité de protection maternelle et infantile. De quoi répondre aux besoins courants des habitants et désengorger les structures hospitalières de la ville. L'annexe de maternité, accolée à la polyclinique, permettra d'accueillir une partie des patientes, contribuant ainsi à réduire la pression sur l'Établissement public hospitalier spécialisé Mère-Enfant du quartier Hussein Rachid. « Cette nouvelle infra-

structure rapproche les soins des habitants des nouveaux quartiers, notamment ceux du site des 1 000 logements, et accompagne l'expansion urbaine de la ville », a souligné le directeur de la Santé, Ahmed Djemaï. Le secteur de la santé de la wilaya devrait encore se renforcer dans les mois à venir. Un nouvel établissement sanitaire est attendu pour octobre prochain, tandis que l'hôpital de Zemoura est annoncé avant la fin de l'année en cours. Des projets qui traduisent la volonté des pouvoirs publics d'investir durablement dans les infrastructures de santé de proximité, au bénéfice de l'ensemble de la population.

COOPÉRATION ALGÉRO-ÉGYPTIENNE

Entretien téléphonique
entre Tebboune et al-Sissi

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, mercredi, un appel téléphonique de son frère, le président de la République arabe d'Egypte, pays frère, M. Abdel Fattah Al-Sissi, qui lui a exprimé ses condoléances et sa solidarité, en son nom personnel ainsi qu'au nom de l'Egypte, peuple, gouvernement et institutions, suite aux incendies qu'a connus l'Algérie, indique un communiqué de la Présidence de la République. "Le président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune,

a reçu, ce jour, un appel téléphonique de son frère, le président de la République arabe d'Egypte, pays frère, Monsieur Abdel Fattah Al-Sissi, qui lui a exprimé ses condoléances et sa solidarité, en son nom personnel ainsi qu'au nom de l'Egypte, peuple, gouvernement et institutions, suite aux incendies qu'a connus l'Algérie et qui ont fait des victimes", lit-on dans le communiqué.

A cette occasion, "les deux dirigeants ont passé en revue les relations bilatérales privilégiées entre l'Algérie et l'Egypte et abordé la si-

tuation en Palestine, au Moyen-Orient, dans le Golfe et dans le monde arabe, soulignant la nécessité d'œuvrer en faveur de solutions pacifiques à l'ensemble des conflits et tensions que connaît la région".

L'occasion a aussi "permis d'évoquer la situation en Libye, pays frère et la nécessité d'œuvrer pour surmonter la conjoncture difficile actuelle".

"Par ailleurs, les deux Présidents sont convenus d'une rencontre prochaine", conclut le communiqué.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Université Oran 2 signe un accord
avec une université jordanienne

R.N

L'Université Oran 2 Mohamed-Benahmed et l'Université appliquée Al-Balqa de Jordanie ont signé, récemment, un protocole d'accord visant à instaurer une coopération institutionnelle durable dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, a indiqué, mercredi, l'université algérienne dans un communiqué.

La signature de cet accord s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Université Oran 2, qui vise à élargir son réseau de partenariats internationaux et à renforcer sa présence académique aux niveaux régional et international, a précisé la même source.

Le protocole d'accord a été signé à distance par le recteur de l'Université d'Oran 2 Mohamed-Benahmed, le professeur Ahmed Chalal, et le président de l'Université appliquée Al-Balqa, le

professeur Ahmed Fakhri Al-Ajlouni. Cette initiative traduit la volonté commune des deux établissements universitaires de renforcer leur coopération académique et scientifique, de favoriser les échanges d'expertise et de servir leurs intérêts communs.

L'accord prévoit le développement de la coopération dans plusieurs domaines d'intérêt commun, notamment l'échange d'enseignants, de chercheurs et d'étudiants, le développement et la réalisation de projets de recherche conjoints, l'organisation de conférences, colloques et séminaires scientifiques, le partage des expériences et des bonnes pratiques académiques et administratives.

Il porte également sur l'organisation d'activités culturelles et sportives communes, le soutien aux initiatives conjointes dans les domaines de l'innovation, de l'entrepreneuriat et de la coopération internationale. Cet accord

s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Université Oran 2 Mohamed Benahmed pour consolider sa position au sein de l'espace académique international, à travers la conclusion de partenariats de qualité avec des établissements universitaires de renom. Il contribuera ainsi à améliorer la qualité de la formation et de la recherche scientifique, à renforcer la mobilité académique et à soutenir les objectifs de développement durable, ajoute le communiqué.

A travers ce partenariat, l'université réaffirme sa volonté de consolider ses relations avec les établissements d'enseignement supérieur arabes et internationaux, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives de coopération scientifique, d'échange de connaissances et d'expertises, tout en renforçant les opportunités d'innovation et d'excellence au bénéfice de l'ensemble de la communauté universitaire.

ALGÉRIE-LIBYE

Vers un renforcement du
partenariat dans l'hydraulique

Le ministère de l'Hydraulique et son homologue libyen se sont accordés, mercredi, à procéder à la préparation d'un mémorandum d'entente visant à renforcer la coopération entre les deux parties dans divers domaines du secteur, a indiqué un communiqué du ministère.

Ce protocole définira le cadre général de la coopération bilatérale et s'articulera autour de six (6) axes principaux, à savoir le dessalement de l'eau de mer, l'irrigation agricole, la gestion des ressources en eau, la formation et l'échange d'expertises, ainsi que le développement de la coopération technique et institutionnelle, précise le communiqué.

Cette décision est intervenue lors d'une réunion technique entre des cadres du ministère de l'Hydraulique et leurs homologues libyens, dans le cadre de la visite en Algérie du ministre libyen des Ressources en eau, Hosni Mohamed Oweidan.

Présidée par le secrétaire général du ministère de l'Hydraulique, Omar Bougueroua, cette rencontre s'est déroulée au siège du ministère, en présence de représentants d'institutions et d'organismes relevant du secteur.

Cette réunion vient "concrétiser la volonté commune des deux pays frères de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine des ressources en eau, ainsi que l'échange d'expertises et d'expériences, contribuant ainsi à faire face aux défis liés à la sécurité hydraulique et à réaliser le développement durable", selon la même source.

A cette occasion, la délégation libyenne, conduite par Mokhtar Al-Fitouri Radi Salam, directeur du bureau de la coopération internationale au ministère libyen des Ressources en eau, a suivi une présentation détaillée sur l'expérience algérienne en matière de gestion des ressources en eau.

Il s'agit des principales réalisations du secteur, des projets concrétisés et des mécanismes de planification et d'études adoptés, outre des programmes stratégiques liés au dessalement d'eau de mer, au renforcement de l'approvisionnement en eau potable, à l'épuration et à l'irrigation agricole, reflétant ainsi les progrès accomplis par l'Algérie en matière de réalisation de la sécurité hydrique et de garantie d'une exploitation durable des ressources en eau.

De son côté, le directeur du bureau de la coopération internationale au ministère libyen des Ressources en eau a salué le niveau de la coopération bilatérale entre les deux pays, se félicitant des réalisations accomplies par l'Algérie, notamment en matière de dessalement de l'eau de mer et de réutilisation des eaux traitées dans l'agriculture et l'industrie.

Il a, à ce titre, affiché la volonté de son pays de bénéficier de cette expérience "pionnière" et d'élargir les domaines de coopération ainsi que l'échange d'expertises et d'expériences entre l'Algérie et la Libye.

ALGÉRIE-OMAN

La coopération s'étendra
à la transition numérique

La visite de travail effectuée en Algérie, cette semaine, par une délégation omanaise de haut niveau a été sanctionnée par des recommandations stratégiques susceptibles de renforcer le partenariat bilatéral en matière de transition numérique, a indiqué, mercredi, un communiqué du Haut-commissariat à la numérisation.

La réunion de clôture entre la ministre, Haut-commissaire à la numérisation, Mme Meriem Benmouloud et la délégation omanaise conduite par le sous-secrétaire du ministère des Transports, des Communications et des Technologies de l'information du Sultanat d'Oman, M. Ali Bin Amer Al Shidhani, a été une occasion pour faire le bilan du programme de la visite qui a duré quatre jours et examiner les perspectives de coopération futures. Les deux parties sont convenues d'une série de recommandations visant "à concrétiser des projets communs, à renforcer la coordination, à échanger les expertises et à établir des partenariats stratégiques dans plusieurs domaines de transition numérique". A cet effet, les deux parties ont affirmé que cette visite constitue "un pas qualitatif vers l'ancrage de la coopération algéro-omanaise" et "incarne la volonté commune de construire un partenariat stratégique, basé sur l'innovation, l'échange d'expertises et la complémentarité des capacités, ce qui contribuera à soutenir les efforts de transition numérique et à réaliser le développement durable entre les deux pays frères", conclut le document.

ÉLECTRICITÉ

Sensibilisation pour la rationalisation
de la consommation

Le ministère de la Jeunesse, en coordination avec le ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, a lancé, mercredi à Alger, une campagne nationale de sensibilisation sur "la rationalisation de la consommation d'énergie électrique".

Cette initiative, dont le coup d'envoi a été donné au centre de vacances et de loisirs "Lalla Fatma N'Soumer" à Staoueli, s'inscrit dans le cadre du programme national d'animation des camps d'été pour la saison 2026, conformément au projet éducatif des camps visant à ancrer les valeurs éducatives et citoyennes chez les enfants et les jeunes.

A cette occasion, le sous-directeur de la promotion du partenariat avec les secteurs et organismes au ministère de la Jeunesse, Alla Eddine Merghad, a indiqué que cette campagne s'inscrit dans le cadre des efforts nationaux visant à rationaliser la

consommation énergétique et consacrer "le principe de partenariat et de partage d'expériences pour faire connaître les meilleures pratiques en matière de consommation d'énergie".

Le ministère de la Jeunesse a tracé un programme varié comprenant de nombreuses activités culturelles, créatives et éducatives, incluant des ateliers portant notamment sur la découverte de la production d'électricité, la rationalisation de la consommation d'énergie, les sources d'énergie et l'énergie dans notre vie quotidienne, a-t-il poursuivi.

M. Merghad a également souligné que ces ateliers seront suivis de visites sur le terrain dans des centres relevant du groupe Sonelgaz, où les enfants découvriront de près les installations de production d'énergie, précisant que des activités seront organisées dans les centres relevant du ministère de la Jeunesse et les établis-

sements de jeunesse à travers le territoire national.

De son côté, le directeur de la formation à l'Agence nationale des loisirs de la jeunesse (ANALJ), Ismail Debbah, a indiqué que l'Agence travaille, dans le cadre de ses programmes pédagogiques, à "concrétiser cette initiative à travers 40 centres de camps d'été répartis sur 14 wilayas, en coordination avec le ministère de l'Energie et des Energies renouvelables ainsi que le groupe Sonelgaz".

L'Agence, ajoute-t-il, a élaboré des programmes pédagogiques destinés aux enfants et aux encadreurs, basés sur "la mallette éducative" conçue sous l'orientation du ministre de la Jeunesse, comprenant des programmes consacrant la culture de préserver l'énergie et la découverte de ses différents types, notamment les énergies renouvelables et propres.

NOUVELLEMENT ÉLUE À LA PRÉSIDENTENCE DE L'APN

Khalida Boufedech reçue par le président Tebboune

R.N

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, la présidente de l'Assemblée populaire nationale, Mme Khalida Boufedech.

A l'issue de cette audience, Mme Boufedech a déclaré : "J'ai eu, aujourd'hui, l'honneur d'être reçue par

le président de la République, qui m'a félicité à l'occasion de mon élection en tant que présidente de l'Assemblée populaire nationale et première femme à occuper ce poste dans l'histoire de l'Algérie indépendante".

Et d'ajouter : "J'ai eu le privilège d'écouter les hautes orientations de Monsieur le président de la République concernant la prochaine étape

qui exige plus d'efforts et de complémentarité entre les différentes institutions de l'Etat, au service du pays et du citoyen". L'audience s'est déroulée en présence de M. Mustapha Saïdj, conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques.

SUITE À SA BRILLANTE ÉLECTION À LA PRÉSIDENTENCE DE L'APN

Khalida Boufedech félicitée par les présidents des Parlements panafricain et arabe

Le président du Parlement panafricain (PAP), M. Fateh Boutbig a félicité, hier, Mme Khalida Boufedech, à l'occasion de son élection à la présidence de l'Assemblée populaire nationale (APN), lui exprimant ses sincères vœux de succès dans l'exercice de ses fonctions.

M. Boutbig a indiqué que l'élection de Mme Khalida Boufedech à la tête de l'APN "traduit la confiance placée en sa personne ainsi que sa compétence et sa capacité de diriger l'institution législative algérienne durant cette période, renforçant ainsi son rôle constitutionnel dans la promotion de la performance parlementaire et consacrant la pratique démocratique, en vue de mieux répondre aux aspirations du peuple algérien".

Cette élection, "témoigne de la place avancée qu'occupe la femme algérienne dans l'accès aux responsabilités supérieures et reflète les acquis réalisés par l'Algérie en matière de promotion de la

participation de la femme dans la vie politique et institutionnelle", a-t-il souligné, réaffirmant son engagement "à poursuivre le renforcement de la coopération et de la concertation entre le PAP et l'APN, au service des questions d'intérêt commun et contribuer à la consécration des valeurs de solidarité et de complémentarité entre les peuples et les pays du continent".

Le président du Parlement arabe, Mohammed bin Ahmed Al-Yamahi, a aussi félicité Mme Khalida Boufedech, à l'occasion de son élection à la présidence de l'Assemblée populaire nationale (APN), lui souhaitant plein succès dans "l'exercice de ses fonctions et la conduite des travaux de la chambre basse durant la prochaine étape, à même de concrétiser les aspirations du peuple algérien".

Dans un communiqué, le président du Parlement arabe a souligné que l'élection de Mme Khalida Boufedech à cette haute fonction "traduit la grande

confiance que lui ont accordée les membres de l'APN et reflète les compétences, l'expérience et la capacité dont elle dispose pour diriger l'institution législative et renforcer son rôle au service des intérêts de la patrie et du citoyen, de manière à soutenir le processus de développement et de stabilité en Algérie".

Il a, en outre, relevé que l'élection de Mme Boufedech en tant que première femme à accéder à la présidence de l'APN, "constitue une étape historique et un accomplissement national qui témoigne de la place avant-gardiste qu'occupe la femme algérienne, et confirme le rôle croissant de la femme arabe dans la vie politique et parlementaire, ainsi que les succès qu'elle a réalisés, lui permettant d'accéder aux plus hautes fonctions de responsabilité, consolidant ainsi le processus d'autonomisation de la femme et l'ancrage de sa présence dans les sphères de prise de décision à travers le monde arabe".

APN

Répartition des postes de vice-présidents entre les groupes parlementaires

Une réunion de coordination consacrée à la répartition des postes de vice-présidents de l'Assemblée populaire nationale (APN) entre les groupes parlementaires sur la base de la représentation proportionnelle initiale, s'est tenue mercredi au siège de la chambre basse, indique un communiqué de l'APN.

"Sur invitation de la présidente de l'APN, Mme Khalida Boufedech, une réunion de coordination s'est tenue, mercredi 29 juillet 2026, en présence des représentants des groupes parlementaires remplissant les conditions requises pour la constitution d'un groupe parlementaire", précise le communiqué.

Les travaux de cette réunion ont été consacrés "à l'accord sur la répartition des postes de vice-présidents entre ces groupes, sur la base de la représentation proportionnelle initiale, et ce en application des dispositions des articles 12 et 13 du règlement intérieur", conclut le communiqué.

TECHNOLOGIES AGRICOLES

Une délégation d'experts internationaux en visite en Algérie

Une délégation d'experts de l'Alliance Biodiversity International et du Centre international d'agriculture tropicale (CIAT), a effectué, au cours de cette semaine, une visite en Algérie afin d'explorer les voies et moyens de renforcer la coopération en matière d'innovation et des technologies agricoles, a indiqué mercredi un

communiqué du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises. Dans le cadre de cette visite, le ministère a reçu, lundi dernier, la délégation de l'Alliance, dont le siège est établi à Rome (Italie), en présence de cadres du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, ainsi que du ministère de l'Enseignement supérieur et de la

Recherche scientifique. Cette rencontre intervient en préparation de l'atelier de concertation "AgriTech 4 Algeria", destiné aux start-up et aux incubateurs d'entreprises spécialisés dans les technologies agricoles en Algérie. Cet atelier est prévu en octobre prochain à Alger, en collaboration avec le ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale.

CULTURE

Une caravane des conteurs sera lancée le 1er août

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé le lancement de la deuxième étape de la Caravane des conteurs intitulée "Il était une fois", prévue du 1 au 5 août prochain à travers 15 wilayas du nord du pays, indique le ministère dans un communiqué.

Coordonnée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc), la Caravane dédiée au conte populaire sillonnara les wilayas de Blida, Médéa, Djelfa, M'Sila, Bordj Bou Arréridj, Boumerdès, Bouira, Jijel, Guelma, Annaba, Tipaza, Chlef, Relizane, Mostaganem et Sidi Bel-Abbes.

Elle s'inscrit dans la démarche du ministère visant à "rapprocher l'action culturelle des citoyens", notamment les enfants et les jeunes, dans le cadre de sa "politique de préservation du patrimoine culturel immatériel et de renforcement de la présence de l'art oral dans la vie culturelle nationale".

Elle fait suite à une première phase "menée avec succès durant avril et mai derniers dans les dix wilayas du Sud nouvellement créées", rappelle le communiqué.

La "Caravane des conteurs" vise à "faire revivre l'art du conte populaire (hakouati), un des piliers du patrimoine oral algérien et à redonner à la légende populaire sa place en tant que moyen de transmission des valeurs, savoirs et traditions", explique le ministère.

Au-delà de sa dimension patrimoniale, cet art "contribue également au développement de l'imagination et de la créativité chez les enfants, ainsi qu'à l'ancrage de l'identité nationale", souligne le ministère, précisant que ce programme s'inscrit dans le "prolongement d'une série d'initiatives culturelles en faveur de la valorisation du patrimoine immatériel".

"Il était une fois" était notamment marqué par une semaine d'"animations culturelles intenses au niveau de plusieurs établissements culturels", a-t-on rappelé.

EN VERTU D'UN DÉCRET PRÉSIDENTIEL

Une Américaine obtient la nationalité algérienne à 98 ans

Elaine Klein, une américaine de 98 ans, a obtenu la nationalité algérienne en vertu d'un décret présidentiel publié au dernier numéro du Journal officiel.

"Par décret présidentiel du 8 Safar 1448 correspondant au 23 juillet 2026, est naturalisée algérienne dans les conditions prévues par les articles 11 (alinéa 1er) et 12 de l'ordonnance n° 70-86 du 15 décembre 1970, modifiée et complétée, portant code de la nationalité algérienne, la dénommée Elaine Klein, née le 10 décembre 1928 à New York (Etats-Unis d'Amérique)", lit-on dans le décret.

Elaine Klein, connue aussi sous le nom d'Elaine Mokhtefi, est une amie de la révolution algérienne et des mouvements anti-colonialistes dans le monde.

Née en 1928 à New-York dans une famille d'origine juive, elle a découvert la lutte du peuple algérien pour l'indépendance à Paris où elle est arrivée en 1952.

Journaliste, interprète et activiste anti-coloniale et anti-raciste, elle a apporté un soutien actif à la révolution algérienne.

Elle était notamment proche de Frantz Fanon qu'elle a rencontré à la Conférence des peuples africains à Accra (Ghana) en 1958, et du diplomate Mohamed Sahnoun qu'elle a rejoint en 1960 à New York, au bureau de représentation du GPRA (Gouvernement provisoire de la République algérienne).

À l'indépendance, elle s'est installée en Algérie où elle a travaillé comme journaliste à l'agence officielle APS, couvrant notamment l'actualité des pays du Tiers-monde et des mouvements de libération.

Elle a notamment contribué à l'organisation du festival culturel panafricain en 1969. En 1972, elle a épousé le moudjahid et écrivain Mokhtar Mokhtefi. Elle a quitté l'Algérie deux ans tard, en 1974.

En 2018, Elaine Klein Mokhtefi a publié ses mémoires sous le titre « Alger, capitale du Tiers-Monde : combattants de la liberté, révolutionnaires, Black Panthers ».

CONSTANTINE

Tebboune met fin aux fonctions du wali Sayouda Abdelkhalek

R.N

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, hier, un décret présidentiel en vertu duquel il a mis fin aux fonctions du wali de Constantine, M. Sayouda Abdelkhalek, et nommé à sa place le wali de Bejaïa M. Kerbouche Kamel Eddine, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, ce jour, un décret présidentiel en vertu duquel il a mis fin aux fonctions de M. Sayouda Abdelkhalek, en qualité de wali de Constantine, et nommé à sa place M. Kerbouche Kamel Eddine, wali de Bejaïa", lit-on dans le communiqué.

"Le président de la République a chargé le Secrétaire général de la wilaya de Bejaïa, M. Yahiaoui Saïd, de gérer les affaires de la wilaya de Bejaïa par intérim".



CHLEF

Deux terroristes abattus et 6 éléments de soutien arrêtés

Deux terroristes ont été abattus à Chlef, en 1ère Région militaire et 6 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans des opérations exécutées travers le territoire national, durant la période du 22 au 28 juillet en cours, indique, mercredi, un bilan opérationnel de l'ANP.

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 22 au 28 juillet 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire, en coordination avec les services de

la sécurité, ont abattu au niveau du Secteur militaire de Chlef en 1ère Région militaire, deux (2) terroristes et récupéré (2) pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, une quantité de munitions et divers effets".

Dans le même contexte, "d'autres détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté (6) éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national", ajoute le bilan.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, (32) narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de (97) kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que (50) kilogrammes de cocaïne et (780.519) comprimés psychotropes

ont été saisis, et ce, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires".

"A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté (151) individus et saisi (23) véhicules, (59) groupes électrogènes, (44) marteaux piqueurs et des quantités de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que des équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite". De même, "(9) autres individus ont été appréhendés et (6.720) litres de carburants et (4) tonnes de denrées alimentaires, destinés à la contrebande, ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes", poursuit la même source.

Par ailleurs, "les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de (153) individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que (212) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan.

SÉCURITÉ

La Gendarmerie lance ses comptes sur les réseaux sociaux

Le Commandement de la Gendarmerie nationale a annoncé, mercredi dans un communiqué, le lancement de ses comptes officiels sur les réseaux sociaux, sous l'appellation "Gendarmerie nationale algérienne", dans le cadre d'une initiative visant à renforcer les ponts de communication avec les citoyens.

A travers ces pages officielles sur les plateformes Facebook, Instagram, et TikTok, le public pourra "accéder aux différentes acti-

vités et missions assurées par la Gendarmerie nationale, ainsi qu'aux communiqués officiels, outre les actions de sensibilisation", et ce, en vue de "fournir une information précise et fiable", selon la même source.

"Le lancement de la chaîne officielle de la Gendarmerie nationale algérienne sur les plateformes Youtube et X sont en cours", précise le communiqué, ajoutant que "l'ouverture de ses deux chaînes sera annoncée prochainement, en tant qu'espace supplé-

mentaire pour la diffusion du contenu médiatique, documentaire, et de sensibilisation".

A cette occasion, le Commandement de la Gendarmerie nationale appelle l'ensemble des citoyens à suivre ses comptes et à "recueillir les informations exclusivement via ses sources officielles, tout en évitant de se laisser entraîner par les fausses informations ou les pages usurpant l'identité de l'institution", conclut le communiqué.

CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN

Solidarité au profit des victimes des feux de forêt

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a lancé, mercredi, une large opération de solidarité au profit des familles touchées par les feux de forêt ayant eu lieu dans plusieurs wilayas du pays, indique un communiqué de l'organisation. Cette opération, qui comprend "la distribution de 800 appareils électroménagers et de 4430 unités de literie (matelas et couvertures)" vise à contribuer à "la prise en charge des besoins essentiels

pour les familles sinistrées, afin de les aider à un retour progressif à une vie normale". Le CRA a rappelé, dans son communiqué, qu'il poursuit, en coordination avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et des Transports, et les autorités locales, et avec le soutien des entreprises économiques nationales, la mise en œuvre de ses interventions de terrain visant à appuyer les efforts des pouvoirs publics en

matière de prise en charge des familles touchées par les récents feux de forêts ayant frappé plusieurs wilayas du pays, partant de sa noble mission humanitaire et de son engagement national immuable au service de la patrie et des citoyens. Le CRA a, par ailleurs, assuré que ses activités de terrain se poursuivront, avec une coordination permanente avec les pouvoirs publics jusqu'à la prise en charge totale des familles sinistrées.

EDITO

Une femme préside le Parlement, l'histoire s'écrit

Wassila. B

Le 28 juillet 2026 restera une date mémorable dans les annales de l'Algérie indépendante. L'élection de Mme Khalida Boufedech à la présidence de l'Assemblée populaire nationale marque un tournant décisif dans l'histoire politique du pays. Pour la première fois depuis 1962, une femme accède à la plus haute fonction parlementaire, brisant un « plafond de verre » qui avait résisté à neuf législatures successives. En recevant les félicitations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et en recueillant une majorité écrasante de 302 voix, Mme Boufedech incarne l'aboutissement d'un long combat pour la reconnaissance des compétences féminines au sommet de l'État.

Ce n'est pas un symbole politique ordinaire. Derrière cette élection se profile le parcours d'une femme de terrain, médecin allergologue, cheffe de service à la Direction de la santé d'Alger, et militante politique ayant gravi les échelons des assemblées locales jusqu'à la représentation nationale. Mme Boufedech personifie la double compétence (scientifique et politique) qui fait désormais la fierté des institutions algériennes.

Elle occupe le troisième rang protocolaire de l'État, aux côtés de la présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Leïla Aslaoui, offrant à l'Algérie un visage résolument moderne et inclusif. À l'échelle africaine et internationale, cette accession envoie un message retentissant. Le président du Parlement arabe n'a pas manqué de souligner que cette élection « confirme le rôle croissant de la femme arabe dans la vie politique et parlementaire » et constitue « un accomplissement national ». Pour le continent africain, l'Algérie pose un jalon supplémentaire dans la marche vers l'égalité des genres, en démontrant que la méritocratie peut triompher des traditions les plus ancrées. Alors que seulement 5,6 % des sièges de la nouvelle Assemblée sont occupés par des femmes, l'élection de Mme Boufedech apparaît comme un correctif essentiel, une promesse de rééquilibrage pour les prochaines décennies. Au-delà du symbole, c'est un défi de taille qui attend la nouvelle présidente.

En recevant les « hautes orientations » du président de la République, elle a pris l'engagement de « concrétiser les aspirations du peuple algérien » et de renforcer la complémentarité entre les institutions. L'histoire retiendra qu'à l'aube de la dixième législature, l'Algérie a choisi de confier ses destinées parlementaires à une femme compétente, déterminée et proche des citoyens. Ce faisant, elle se hisse au rang des nations progressistes, offrant à l'Afrique un modèle d'émancipation politique qui force le respect et l'admiration du monde entier.

FEUX DE FORÊT

L'UE appelle à renforcer le financement de la prévention

Les pays de l'Union européenne (UE) sont appelés à adapter leur stratégie de prévention des feux de forêt au changement climatique et renforcer le financement consacré à ces mesures, a déclaré la commissaire européenne à la Préparation et à la Gestion des crises, Hadja Lahbib.

"Le changement climatique s'accélère et notre réponse doit évoluer tout aussi rapidement. Nous devons nous préparer aux risques avant que les catastrophes naturelles ne surviennent, plutôt que de réagir après coup", a souligné Mme Lahbib.

Elle a expliqué qu'il ne suffisait pas d'acheter davantage d'équipements d'extinction d'incendie et que les Etats membres devaient investir davantage dans des mesures de prévention des incendies de forêt.

"L'ampleur et l'intensité de ces catastrophes imposent de renforcer notre capacité collective", a affirmé Hadja Lahbib, ajoutant que la Commission européenne avait proposé de plus que doubler des fonds de crise dans le prochain budget de l'UE.



Selon le site bruxellois Euractiv, les écologistes et les forestiers estiment que l'ampleur des incendies en Europe doit inciter l'UE à repenser sa stratégie de protection des forêts. Les incendies en Europe, en particulier en Espagne et en France, ont atteint des propor-

tions record cette année. La Commission européenne a indiqué avoir mobilisé treize avions, quatre hélicoptères et des centaines de pompiers venus de différents pays de l'UE via le mécanisme de protection civile pour lutter contre ces feux.

PAKISTAN

Plus de 100 morts en un mois à cause des fortes pluies



Au moins 109 personnes ont trouvé la mort et 362 autres ont été blessées au Pakistan à la suite de pluies torrentielles depuis le 26 juin, a annoncé l'Autorité nationale de gestion des catastrophes.

Un précédent bilan a fait état de 97 morts.

Les intempéries ont frappé notamment la province du Khyber Pakhtunkhwa, dans le nord-ouest, où les pluies de mousson ont fait 55 morts. Dans la province orientale du Pendjab, 36 décès ont été enregistrés. Les eaux ont endommagé environ 800 bâtiments, dont plus de 200 ont été complètement détruits. Depuis fin juin, 148 opérations de sauvetage ont été menées dans le pays, au cours desquelles environ 4.000 personnes ont été secourues. La saison des moussons au Pakistan dure généralement de juin à septembre, apportant des pluies abondantes, essentielles pour l'agriculture, mais provoquant souvent des inondations et d'autres catastrophes naturelles.

JAPON

La population tombe sous 120 millions d'habitants pour la première fois

La population japonaise est passée sous la barre des 120 millions d'habitants pour la première fois en 42 ans, selon des données gouvernementales publiées mercredi, dans un pays confronté à un faible taux de natalité et au vieillissement démographique.

Au 1er janvier 2026, le nombre de ressortissants japonais vivant dans l'archipel (sans inclure les résidents étrangers) s'élevait à 119.736.483 personnes, soit une baisse de 0,76% par rapport à l'année précédente, selon le ministère des Affaires intérieures.

La population japonaise est en recul depuis 17 années consécutives, après un pic atteint en 2009. En revanche, la population de résidents étrangers vivant sur



le sol japonais a atteint son plus haut niveau depuis le début de leur recensement en 2013, selon le ministère. En les incluant, la population totale présente au Japon représente 123,76 millions.

Le Japon a la deuxième population la plus âgée au monde (âge médian 49,9 ans) après Monaco, selon la Banque mondiale.

Selon de précédentes données officielles publiées début juin, le taux de fécondité au Japon est

tombé à un niveau record de 1,14 enfant par femme en 2025, soulignant la crise démographique qui ronge le pays.

Outre une population en déclin et vieillissante, le Japon affiche également l'un des taux de natalité les plus faibles au monde - ce qui entraîne une série de problèmes, notamment des pénuries de main-d'oeuvre, une explosion des dépenses de sécurité sociale et une diminution du nombre d'actifs contribuant par l'impôt. Le nombre de nouveau-nés au Japon a été de 671.236 en 2025 - soit près de 15.000 enfants de moins que l'année précédente et le chiffre le plus bas depuis le début des relevés en 1899, selon des données qui se limitent aux enfants japonais nés sur le territoire national.

CHINE

30 corps supplémentaires retrouvés après le glissement de terrain

Les secours ont confirmé le décès de 30 personnes supplémentaires dans un glissement de terrain survenu dans le sud-ouest de la Chine, ont annoncé mardi soir les autorités, faisant désormais état de 41 morts.

"A la suite d'analyses ADN et de l'identification des corps et des restes retrouvés sur le site, 30 victimes supplémentaires ont été confirmées", ont déclaré les autorités du district de Pengshui à Chongqing.

Le glissement de terrain, survenu le 17 juillet dans le district de Pengshui, à Chongqing, a emporté plusieurs immeubles résidentiels situés au pied d'une montagne et le long d'une berge de rivière.

Des images diffusées par les médias d'Etat montraient un énorme amas de rochers et de terre qui s'était effondré sur une rue résidentielle et commerçante, tandis que des centaines de secouristes avaient été déployés sur les lieux.

Les sauveteurs avaient prévenu qu'il n'y avait aucun signe de vie alors qu'ils recherchaient 50 disparus dans les décombres.

Le glissement de terrain de Chongqing est survenu moins de deux semaines après un autre glissement de terrain dans la province du Gansu, dans le nord-ouest du pays, qui a enseveli 33 personnes, dont 21 ont péri.

CONFLIT AU SOUDAN

23 enfants tués dans le nord du Kordofan en deux mois

Au moins 23 enfants ont été tués et 25 autres blessés dans le nord du Kordofan, à l'ouest du Soudan, depuis l'intensification des combats autour de la ville d'El-Obeid au cours des deux derniers mois, a indiqué le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef).

Dans un communiqué, l'Unicef a précisé qu'au moins quatre enfants ont récemment été tués dans la région de Barbour, au sud de la ville d'El-Obeid, portant à au moins huit le nombre d'enfants tués ou blessés au cours du mois en cours.

L'organisation a également signalé qu'au moins 330 enfants ont été tués ou blessés durant les six premiers mois de l'année en cours, soulignant que la violence, les déplacements de population et la destruction des infrastructures civiles mettent en danger la vie, la sécurité et l'avenir des enfants.

Les trois Etats de la région du Kordofan (Nord, Ouest et Sud) sont le théâtre de violents affrontements entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) depuis le 25 octobre dernier. Par ailleurs, la crise humanitaire dans le pays continue de s'aggraver en raison du conflit armé opposant l'armée aux Forces de soutien rapide, en cours depuis avril 2023, qui a fait des dizaines de milliers de morts et environ 13 millions de déplacés, selon des estimations.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U18

Les Algériennes valident leur qualification au Mondial



La sélection algérienne féminine U18 de volley-ball a assuré la qualification au Mondial 2027 de la catégorie, en s'imposant

en match de classement (3e-4e places) du Championnat d'Afrique U18 2026, devant le Cameroun sur le score de 3 sets à 0 (26-24, 25-23, 25-20),

mercredi à Alexandrie (Egypte).

La finale du tournoi continental, mettra aux prises l'Egypte tombeuse de l'Algérie

(3-0) à la Tunisie, qui a battu le Cameroun sur le même score.

Le Six national avait bouclé le premier de la compétition, disputée en poule unique, avec un bilan de deux victoires respectivement devant le Sénégal (3-1) et le Maroc (3-0), contre trois défaites contre l'Egypte (0-3), la Tunisie (0-3) et le Cameroun (1-3).

Organisé du 20 au 30 juillet à Alexandrie sous l'égide de la Confédération africaine de volley-ball (CAVB), le Championnat d'Afrique U18 constitue une étape importante dans le développement de la relève du volley-ball africain et un tremplin vers les sélections nationales A.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE FULL-CONTACT

Domination des athlètes de Constantine

Les athlètes de la ligue de Constantine ont brillé lors de la 35e édition du Championnat d'Algérie de full-contact, disputée dans les catégories cadets, juniors et seniors, en s'adjugeant la première place au classement général final, à l'issue des épreuves clôturées mardi soir à la salle omnisports "Rabah Bitat" de Bouira.

Avec un total de 21 médailles, dont 10 en or, 4 en argent et 7 en bronze, la ligue de Constantine a dominé le classement, devançant celle d'Alger, qui a récolté 14

médailles (7 or, 1 argent et 6 bronze).

La ligue d'Oran complète le podium à la troisième place avec un bilan de 14 médailles, dont 4 en or, 6 en argent et 4 en bronze.

Selon les responsables présents à Bouira, cette compétition, organisée pour désigner les champions d'Algérie de la discipline, a également représenté une opportunité importante pour détecter de jeunes talents susceptibles d'intégrer les rangs de la sélection nationale, en prévision des

prochaines échéances continentales et internationales.

Organisée sur trois jours par la Fédération algérienne de Full-Contact, Kick-Boxing et Disciplines Assimilées (FAFKDA), en collaboration avec la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Bouira, ce rendez-vous sportif a réuni 624 athlètes des catégories cadets, juniors et seniors, représentant 256 clubs affiliés à 34 ligues de wilayas à travers le pays.

OLYMPIQUE AKBOU

Nadir Hedroug nommé préparateur physique

L'Olympique Akbou a annoncé la nomination du Dr. Nadir Hedroug au poste de préparateur physique de l'équipe première, dans le cadre de la préparation de la saison 2026-2027, a indiqué le club de Ligue 1 Mobilis de football sur ses réseaux sociaux.

Agé de 32 ans, le Dr. Hedroug est titulaire d'un doctorat en préparation physique sportive ainsi que d'un diplôme

fédéral de préparation physique.

Son parcours est marqué par des expériences au sein de plusieurs clubs, notamment l'ES Sétif, le CR Belouizdad, le MB Rouissat, la JS Saoura et Al-Aïn Saudi Club, où il a développé une solide expertise dans l'optimisation de la performance des athlètes. Pour le mercato estival, la direction du club a officialisé de nombreuses recrues pour renforcer l'effectif, avec no-

tamment l'arrivée des Sénégalais Sogué et Bonaventure, du défenseur central Essahli Abdelkader Zakaria, de Boutiche Abdelkader, de Nasreddine Zaâlani, d'Ibrahim Farhi Benhalima, d'Abdelkader Alaa Eddine Belharrane, de Tahar Fethallah, Hamza Mouali, Khadim Diaw, et Khaled Bousseliou. L'Olympique Akbou avait terminé la précédente saison à la cinquième place du classement général.

DTN

Lancement du 2e module de la formation CAF A pour les 2e et 3e groupes

La Direction technique nationale (DTN), à travers son département de formation, a lancé le deuxième module de la formation CAF A destiné aux candidats des 2e et 3e groupes, au titre de la saison 2026-2027, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le chef de département formation, Karim Kaced. Cette session, encadrée par un panel de formateurs, combine enseignements théoriques et ateliers pratiques, conformément au programme arrêté, lequel comprend notamment les thématiques suivantes : principes de jeu, préparation athlétique, systèmes de jeu, animation offensive et animation défensive.

US BISKRA

Quatre nouvelles recrues pour renforcer l'effectif

L'US Biskra a annoncé le recrutement de quatre nouveaux joueurs qui viendront renforcer l'effectif en vue de la nouvelle saison 2026-2027, a indiqué le nouveau promu en Ligue 1 de football Mobilis sur les réseaux sociaux.

Il s'agit de l'arrière gauche Abdelhafid Benamara, du défenseur Riadh Mouyette, des gardiens Abderrahmane Amri et Redouane Maachou.

Sous la conduite du nouvel entraîneur, Nadhir Leknaoui, le club des Zibans avait également annoncé la prolongation des contrats

de Riadh Dahmani, Chouaib Debih, Imad Eddine Diha, Imad Benchlef, Ahmed Oukal et Zakaria Zaitri.

Par ailleurs, plusieurs jeunes éléments ont été promus en équipe première, à l'image de Mohamed Ali Sakhr, Chouki Ghedab et Ilyes Djebari.

Pour rappel, l'US Biskra a remporté le titre du championnat de Ligue 2 amateur, groupe Centre-Est,

de la saison 2025-2026, après avoir fait match nul (1-1) face à son hôte, l'US Chaouia, lors de la 30e et dernière journée

LIGUE 2

Omar Mansour élu à la tête du MC El Bayadh

La MC El Bayadh a procédé, mardi soir, à l'élection de son nouveau bureau dirigeant du club sportif amateur (CSA), à l'occasion de l'assemblée générale électorale tenue au Centre de loisirs scientifiques de la wilaya, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 2 de football. Les membres de l'assemblée générale ont élu à l'unanimité Omar Mansour à la tête du CSA, dans une atmosphère marquée par "l'esprit de responsabilité et de consensus", selon un communiqué publié sur la page officielle du club. Le nouveau président sera épaulé par un bureau chargé de conduire les affaires de la formation du Sud-Ouest du pays et de préparer la prochaine étape de son développement. Cette élection intervient dans un contexte particulier pour le MCEB, qui évoluera en Ligue 2 lors de la saison 2026-2027 après avoir perdu sa place parmi l'élite à l'issue de l'exercice 2025-2026. Le club met ainsi un terme à une présence de trois saisons consécutives en Ligue 1, après son accession historique. Le nouveau bureau dirigeant aura notamment pour mission de contribuer à la stabilité du club et d'accompagner les efforts visant à retrouver rapidement la Ligue 1, tout en consolidant les bases organisationnelles et sportives du Mouloudia d'El Bayadh, souligne-t-on.

CAN FÉMININE 2026

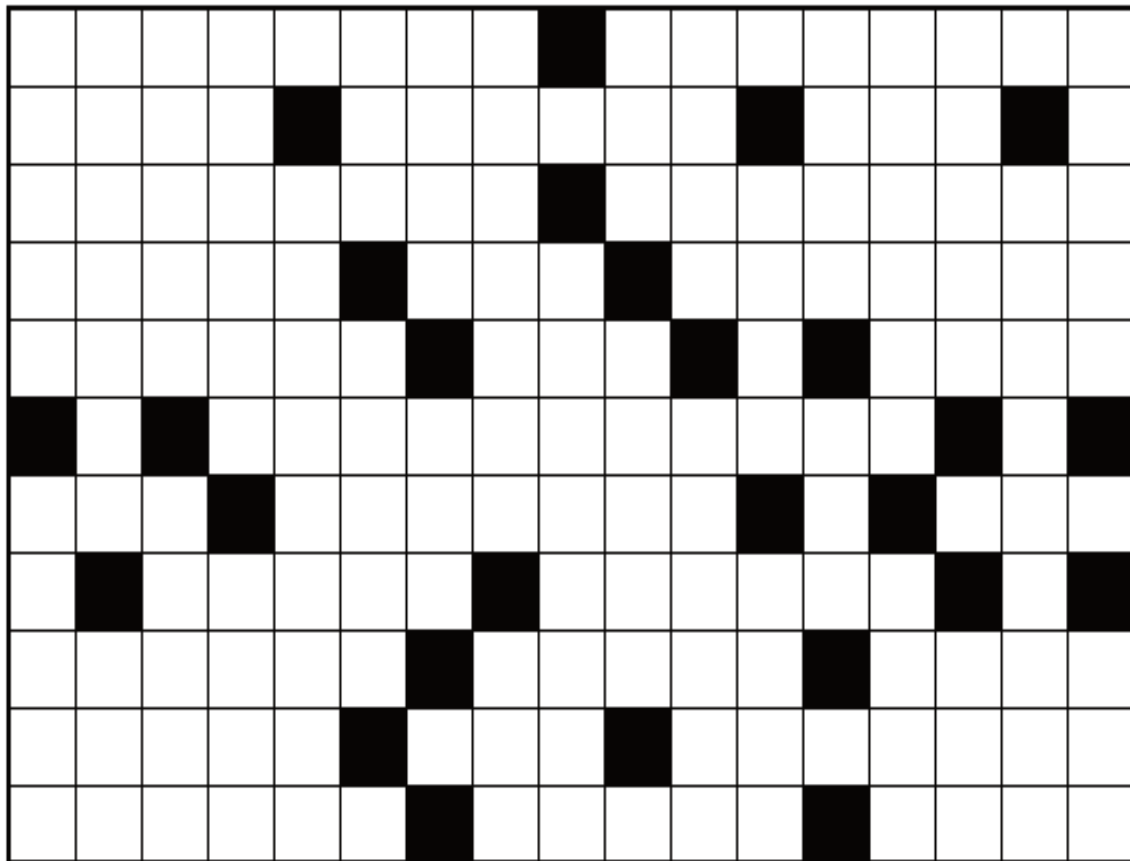
La sélection algérienne hausse le rythme

La sélection algérienne féminine a poursuivi, mardi, sa préparation en vue de son deuxième match du groupe A de la Coupe d'Afrique des Nations 2026, prévu jeudi (21h00), a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

Le staff technique a programmé un travail bi-quotidien. Dans la matinée, les joueuses ont été réparties en deux groupes pour une séance en salle. L'après-midi, elles ont enchaîné avec une séance d'entraînement intense, d'une durée d'une heure et demie, axée sur les aspects technico-tactiques, dans une atmosphère empreinte d'assiduité et de concentration. Lors de la première journée, la sélection algérienne s'était imposée devant son homologue du Sénégal sur le score de 2 à 0. Les deux buts de la rencontre ont été inscrits par les joueuses Marine Dafeur (42e sur penalty) et Melissa Bethi (88e). L'équipe nationale féminine dispute cette CAN-2026 avec l'ambition de franchir un nouveau palier, après avoir atteint pour la première fois de son histoire les quarts de finale lors de la précédente édition. Cette édition regroupera 16 pays pour la première fois de l'histoire de la compétition, réparties en quatre groupes de quatre. Les deux premières équipes de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale. Les quatre demi-finalistes décrocheront leur billet pour la Coupe du Monde 2027, dont la phase finale aura lieu au Brésil. La compétition ne s'arrêtera toutefois pas là pour les équipes éliminées en quarts de finale. Celles-ci participeront à une série de rencontres destinées à désigner les deux représentants africains qualifiés pour les barrages intercontinentaux du Mondial.

Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



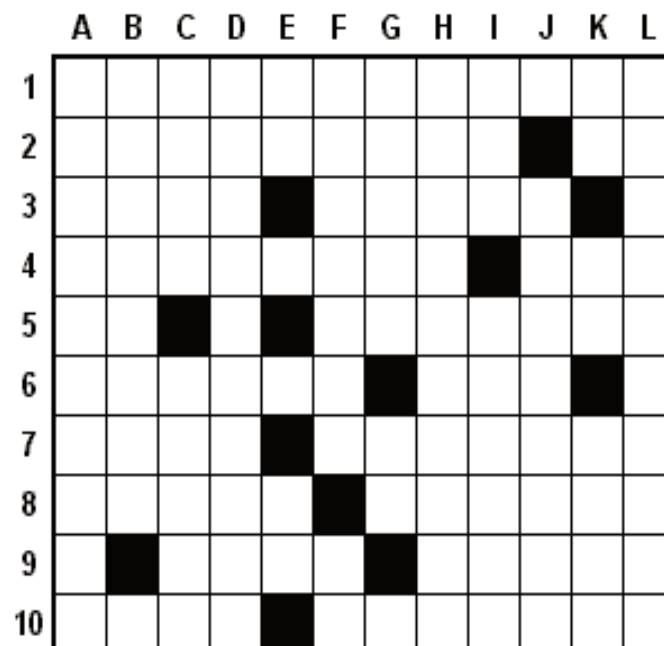
- 3 -	- 4 -	- 5 -	- 6 -	- 7 -	- 8 -	- 9 -
AIS	ABER	ARENE	AERERA	AMORALE	APPROCHE	ANACONDAS
AME	ALUN	ASTRE	CINEMA	ARIETTE	ETALERAS	TEEN-AGERS
ARE	AMIE	CERES	CRABES	ELEMENT	FRITEUSE	
ICI	ASES	EESTI	EPARSE	ENNEIGE	NARGHILE	
ILE	LION	MUEES	ERRAIT	RECALAI	VOTATION	
IRA	MESS	NAVAL	GEANTE			
MUR	PATE	RACER	LASTEX			
NEF	RALE	RAGES	OREMUS			
PUS	RIDA	REPAS				
RAP	TRAM	MITES	- 11 -			
RIS	USAI	SUCRE	ENERGISANTS			
SET		TRACA				
TOP		XERES				
TRI						

Levinettes

*Je sors de terre avec un chapeau,
mais celui qui ôte ma robe de soie
pleure aussitôt.*



Mots croisés



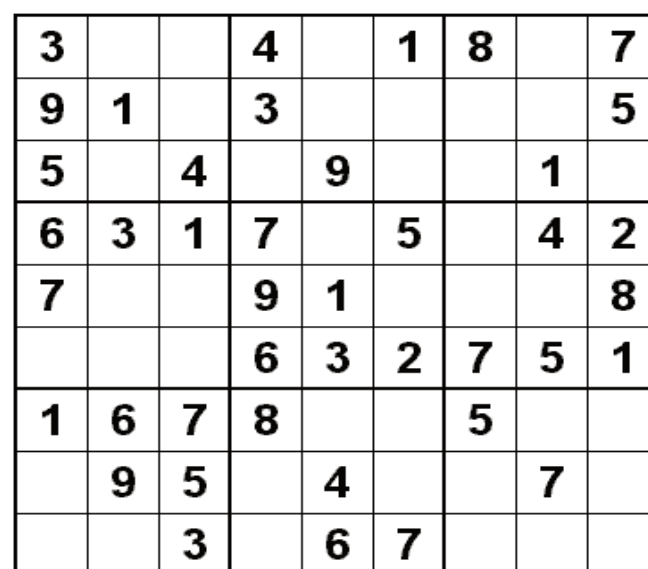
Horizontalement

- 1 - Aventurier espagnol
- 2 - Pas très pointues - C'est le numéro 58
- 3 - Port méditerranéen - Rehausser
- 4 - Préviendra - Plaquette de relieur
- 5 - Quatrième degré fondamental - Imprégnera de colorant
- 6 - Lieu d'opérations pour Bonaparte - Ni toi, ni moi
- 7 - Débit de viande - Licencieux
- 8 - Epoux de Doris - Offre un bon repas
- 9 - Début de poule - Produit des reflets
- 10- Moyens d'action de l'Etre Suprême - Bien ouvertes

Verticalement

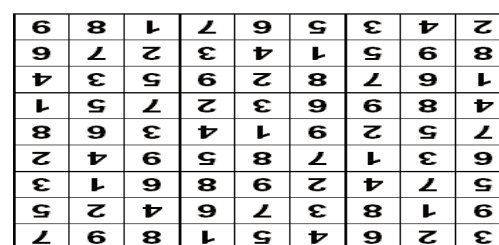
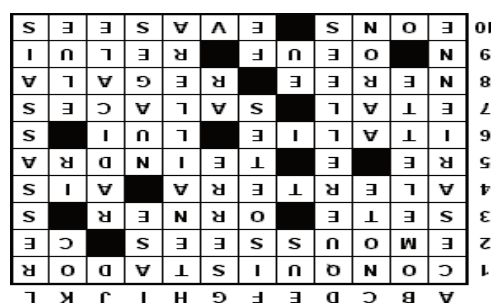
- A - Hystérotomie
- B - Baveuse ou flambée, elle a d'abord été battue
- C - Signe de portée - Frère de Moïse
- D - Vivement disputées
- E - Elements du folklore - Cité sur la Bresle
- F - Plantes lacustres - Il vaut bien le fer
- G - Griffes de rapace - Argon du chimiste
- H - Fera souffrir
- I - Enzyme - Amas vaporeux
- J - Absolue
- K - Vieux donneur d'accord - Désinence verbale - Bien choisie
- L - Répétais inlassablement

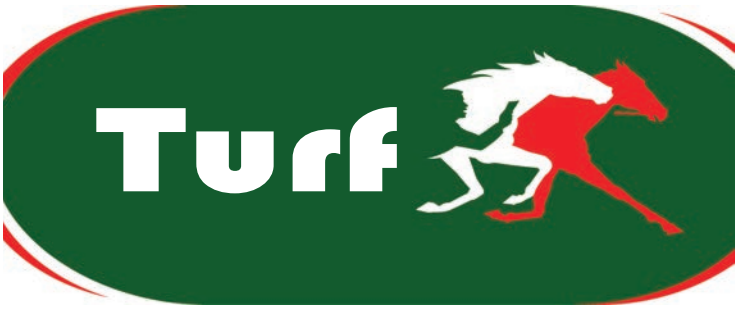
Sudoku



Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré
tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Solutions





MEMO-COURSES Par Zeggai Abdelkader

Hippodrome de Laghouat 20/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.000m <table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1er SNOOZI</td><td>D. MABROUK</td><td>56</td></tr><tr><td>2ème MORDJANE</td><td>A. KOUAOUICI</td><td>56</td></tr><tr><td>3ème ZAYBAK</td><td>T. LAZREG</td><td>54</td></tr><tr><td>4ème KYLANE</td><td>D. BOUBAKRI</td><td>52</td></tr><tr><td>5ème QUANTAR</td><td>R. BAGUIRA</td><td>54</td></tr><tr><td>6ème OUM EL KHAIR</td><td>AP/ Y. CHELLAL</td><td>52</td></tr><tr><td>7ème KARHASSE</td><td>T. MEGOUICI</td><td>55</td></tr><tr><td>8ème KALISSI DE SERSOU</td><td>W. HAMOUL</td><td>52</td></tr><tr><td>9ème HAMDA</td><td>M. SEMMAHI</td><td>56</td></tr><tr><td>10ème MAROUTANIA</td><td>O. CHEBBAH</td><td>54</td></tr><tr><td>11ème IZDIHAR CAYROU</td><td>B. BAGUIRA</td><td>55</td></tr><tr><td>12ème JINAMOLA</td><td>AB. SEMGHOUNI</td><td>53</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1er SNOOZI	D. MABROUK	56	2ème MORDJANE	A. KOUAOUICI	56	3ème ZAYBAK	T. LAZREG	54	4ème KYLANE	D. BOUBAKRI	52	5ème QUANTAR	R. BAGUIRA	54	6ème OUM EL KHAIR	AP/ Y. CHELLAL	52	7ème KARHASSE	T. MEGOUICI	55	8ème KALISSI DE SERSOU	W. HAMOUL	52	9ème HAMDA	M. SEMMAHI	56	10ème MAROUTANIA	O. CHEBBAH	54	11ème IZDIHAR CAYROU	B. BAGUIRA	55	12ème JINAMOLA	AB. SEMGHOUNI	53	Hippodrome de Barika 19/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.400m <table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1er SOROUR EL MESK</td><td>S. BENYETTOU</td><td>55</td></tr><tr><td>2ème JOUHARAT HODNA</td><td>MS. AIDA</td><td>55</td></tr><tr><td>3ème GET UP</td><td>D. MABROUK</td><td>57</td></tr><tr><td>4ème CALOUE</td><td>A. KOUAOUICI</td><td>55</td></tr><tr><td>5ème BORDJ EL ARABE</td><td>AH. CHAABI</td><td>57</td></tr><tr><td>6ème NOUR ECHAMS</td><td>AB. AIDA</td><td>55</td></tr><tr><td>7ème VITATUNE</td><td>AP/ Y. CHELLAL</td><td>52</td></tr><tr><td>8ème OUALOUNDA</td><td>O. CHEBBAH</td><td>55</td></tr><tr><td>9ème DJAWDA EL MESK</td><td>JJ/ H. DJAIET</td><td>52</td></tr><tr><td>10ème RISTA</td><td>I. GRAOUI</td><td>57</td></tr><tr><td>11ème HOULOUEAT EL MESK</td><td>B. TARCHAG</td><td>55</td></tr><tr><td>12ème MANDARINA</td><td>A. BENZERGA</td><td>51</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1er SOROUR EL MESK	S. BENYETTOU	55	2ème JOUHARAT HODNA	MS. AIDA	55	3ème GET UP	D. MABROUK	57	4ème CALOUE	A. KOUAOUICI	55	5ème BORDJ EL ARABE	AH. CHAABI	57	6ème NOUR ECHAMS	AB. AIDA	55	7ème VITATUNE	AP/ Y. CHELLAL	52	8ème OUALOUNDA	O. CHEBBAH	55	9ème DJAWDA EL MESK	JJ/ H. DJAIET	52	10ème RISTA	I. GRAOUI	57	11ème HOULOUEAT EL MESK	B. TARCHAG	55	12ème MANDARINA	A. BENZERGA	51	Hippodrome d'El-Eulma 18/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.100m <table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1ère NADJMET ESAHRA</td><td>A. KOUAOUICI</td><td>56</td></tr><tr><td>2ème TF WADHA</td><td>AB. ATALLAH</td><td>54</td></tr><tr><td>3ème VIKAS TUNE</td><td>AB. AIDA</td><td>55</td></tr><tr><td>4ème BARBAROUS</td><td>B. BERRAH</td><td>54</td></tr><tr><td>5ème FADHEL</td><td>T. LAZREG</td><td>55</td></tr><tr><td>6ème SADRATA</td><td>AP/ Y. CHELLAL</td><td>50</td></tr><tr><td>7ème AMIR ECHARQ</td><td>T. ALI OUAR</td><td>55</td></tr><tr><td>8ème KAID AL MAJD</td><td>S. BENYETTOU</td><td>57</td></tr><tr><td>9ème GHOURBA</td><td>CH. ATALLAH</td><td>54</td></tr><tr><td>10ème AMIR JAMRA</td><td>JJ/ S. ATALLAH</td><td>53</td></tr><tr><td>11ème MANSOUR EL MAYDAN</td><td>F. CHAABI</td><td>55</td></tr><tr><td>12ème IMEN LAKRAD</td><td>A. HAMIDI</td><td>55</td></tr><tr><td>13ème RAZOUNE EL MAJD</td><td>M. HARECHE</td><td>51</td></tr><tr><td>14ème AZINA</td><td>Y. LOUCIFI</td><td>57</td></tr><tr><td>15ème MABROUKET EL HOCEIN</td><td>A. HADDOUCHE</td><td>55</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1ère NADJMET ESAHRA	A. KOUAOUICI	56	2ème TF WADHA	AB. ATALLAH	54	3ème VIKAS TUNE	AB. AIDA	55	4ème BARBAROUS	B. BERRAH	54	5ème FADHEL	T. LAZREG	55	6ème SADRATA	AP/ Y. CHELLAL	50	7ème AMIR ECHARQ	T. ALI OUAR	55	8ème KAID AL MAJD	S. BENYETTOU	57	9ème GHOURBA	CH. ATALLAH	54	10ème AMIR JAMRA	JJ/ S. ATALLAH	53	11ème MANSOUR EL MAYDAN	F. CHAABI	55	12ème IMEN LAKRAD	A. HAMIDI	55	13ème RAZOUNE EL MAJD	M. HARECHE	51	14ème AZINA	Y. LOUCIFI	57	15ème MABROUKET EL HOCEIN	A. HADDOUCHE	55						
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																																				
1er SNOOZI	D. MABROUK	56																																																																																																																																				
2ème MORDJANE	A. KOUAOUICI	56																																																																																																																																				
3ème ZAYBAK	T. LAZREG	54																																																																																																																																				
4ème KYLANE	D. BOUBAKRI	52																																																																																																																																				
5ème QUANTAR	R. BAGUIRA	54																																																																																																																																				
6ème OUM EL KHAIR	AP/ Y. CHELLAL	52																																																																																																																																				
7ème KARHASSE	T. MEGOUICI	55																																																																																																																																				
8ème KALISSI DE SERSOU	W. HAMOUL	52																																																																																																																																				
9ème HAMDA	M. SEMMAHI	56																																																																																																																																				
10ème MAROUTANIA	O. CHEBBAH	54																																																																																																																																				
11ème IZDIHAR CAYROU	B. BAGUIRA	55																																																																																																																																				
12ème JINAMOLA	AB. SEMGHOUNI	53																																																																																																																																				
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																																				
1er SOROUR EL MESK	S. BENYETTOU	55																																																																																																																																				
2ème JOUHARAT HODNA	MS. AIDA	55																																																																																																																																				
3ème GET UP	D. MABROUK	57																																																																																																																																				
4ème CALOUE	A. KOUAOUICI	55																																																																																																																																				
5ème BORDJ EL ARABE	AH. CHAABI	57																																																																																																																																				
6ème NOUR ECHAMS	AB. AIDA	55																																																																																																																																				
7ème VITATUNE	AP/ Y. CHELLAL	52																																																																																																																																				
8ème OUALOUNDA	O. CHEBBAH	55																																																																																																																																				
9ème DJAWDA EL MESK	JJ/ H. DJAIET	52																																																																																																																																				
10ème RISTA	I. GRAOUI	57																																																																																																																																				
11ème HOULOUEAT EL MESK	B. TARCHAG	55																																																																																																																																				
12ème MANDARINA	A. BENZERGA	51																																																																																																																																				
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																																				
1ère NADJMET ESAHRA	A. KOUAOUICI	56																																																																																																																																				
2ème TF WADHA	AB. ATALLAH	54																																																																																																																																				
3ème VIKAS TUNE	AB. AIDA	55																																																																																																																																				
4ème BARBAROUS	B. BERRAH	54																																																																																																																																				
5ème FADHEL	T. LAZREG	55																																																																																																																																				
6ème SADRATA	AP/ Y. CHELLAL	50																																																																																																																																				
7ème AMIR ECHARQ	T. ALI OUAR	55																																																																																																																																				
8ème KAID AL MAJD	S. BENYETTOU	57																																																																																																																																				
9ème GHOURBA	CH. ATALLAH	54																																																																																																																																				
10ème AMIR JAMRA	JJ/ S. ATALLAH	53																																																																																																																																				
11ème MANSOUR EL MAYDAN	F. CHAABI	55																																																																																																																																				
12ème IMEN LAKRAD	A. HAMIDI	55																																																																																																																																				
13ème RAZOUNE EL MAJD	M. HARECHE	51																																																																																																																																				
14ème AZINA	Y. LOUCIFI	57																																																																																																																																				
15ème MABROUKET EL HOCEIN	A. HADDOUCHE	55																																																																																																																																				
Hippodrome de M'Sila 17/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.800m <table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1ère FREHA</td><td>MS. AIDA</td><td>57</td></tr><tr><td>2ème MYLAN</td><td>S. BENYETTOU</td><td>56</td></tr><tr><td>3ème SARA AL DJANOUB</td><td>T. LAZREG</td><td>56</td></tr><tr><td>4ème BALADI</td><td>AH. CHAABI</td><td>56</td></tr><tr><td>5ème TANOUBIA</td><td>M. THAMEUR</td><td>55</td></tr><tr><td>6ème GHAZIYA</td><td>F. CHAABI</td><td>55</td></tr><tr><td>7ème RAI HANE EL JANA</td><td>CH. ATALLAH</td><td>54</td></tr><tr><td>8ème AIMRAT ESSAHRA</td><td>AP/ Y. CHELLAL</td><td>52</td></tr><tr><td>9ème BESSMA</td><td>A. HAMIDI</td><td>54</td></tr><tr><td>10ème VIBIORE</td><td>AN. CHAABI</td><td>53</td></tr><tr><td>11ème GHARAMA</td><td>EH. CHAABI</td><td>54</td></tr><tr><td>12ème DERB EL ABTAL</td><td>T. ALI OUAR</td><td>57</td></tr><tr><td>retiré TAHRIR</td><td>MS. GUEHIOUCHE</td><td>55</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1ère FREHA	MS. AIDA	57	2ème MYLAN	S. BENYETTOU	56	3ème SARA AL DJANOUB	T. LAZREG	56	4ème BALADI	AH. CHAABI	56	5ème TANOUBIA	M. THAMEUR	55	6ème GHAZIYA	F. CHAABI	55	7ème RAI HANE EL JANA	CH. ATALLAH	54	8ème AIMRAT ESSAHRA	AP/ Y. CHELLAL	52	9ème BESSMA	A. HAMIDI	54	10ème VIBIORE	AN. CHAABI	53	11ème GHARAMA	EH. CHAABI	54	12ème DERB EL ABTAL	T. ALI OUAR	57	retiré TAHRIR	MS. GUEHIOUCHE	55	Hippodrome de Zemmouri 16/04/2026 Trot Attelé - Distance: 2.500m <table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1er CODEX BOURBON</td><td>ABM BOUBAKRI</td><td>2.250</td></tr><tr><td>2ème JANIEDOR</td><td>R. TARZOUT</td><td>2.525</td></tr><tr><td>3ème ECLAIR DE L'ELLE</td><td>T. BELHABCHIA</td><td>2.525</td></tr><tr><td>4ème FUEGO POTERIE</td><td>A. BENAYAD</td><td>2.250</td></tr><tr><td>5ème HUMPHREY</td><td>AM. BENDJEKIDEL</td><td>2.525</td></tr><tr><td>6ème CACTUS D'YVEL</td><td>N. TIAR</td><td>2.500</td></tr><tr><td>7ème DRAGA D'ALOUETTE</td><td>N. MEZIANI</td><td>2.500</td></tr><tr><td>8ème EMILIA STAR</td><td>SA. FOUZER</td><td>2.500</td></tr><tr><td>retirée BISCOTTE DE CARSI</td><td>AL. BENDJEKIDEL</td><td>2.500</td></tr><tr><td>distancé IRISH PAULO</td><td>S. FOUZER</td><td>2.525</td></tr><tr><td>tombé VIPSOS DE GUEZ</td><td>A. BENHABRIA</td><td>2.525</td></tr><tr><td>arrêté DESTIN DE L'AUBE</td><td>M. HAMLIL</td><td>2.525</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1er CODEX BOURBON	ABM BOUBAKRI	2.250	2ème JANIEDOR	R. TARZOUT	2.525	3ème ECLAIR DE L'ELLE	T. BELHABCHIA	2.525	4ème FUEGO POTERIE	A. BENAYAD	2.250	5ème HUMPHREY	AM. BENDJEKIDEL	2.525	6ème CACTUS D'YVEL	N. TIAR	2.500	7ème DRAGA D'ALOUETTE	N. MEZIANI	2.500	8ème EMILIA STAR	SA. FOUZER	2.500	retirée BISCOTTE DE CARSI	AL. BENDJEKIDEL	2.500	distancé IRISH PAULO	S. FOUZER	2.525	tombé VIPSOS DE GUEZ	A. BENHABRIA	2.525	arrêté DESTIN DE L'AUBE	M. HAMLIL	2.525	Hippodrome d'El-Eulma 15/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.300m <table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1er OSCAR TUNE</td><td>A. HEBRI</td><td>56</td></tr><tr><td>2ème HADETH D'HEM</td><td>AP/ Y. CHELLAL</td><td>53.5</td></tr><tr><td>3ème KIRNAME</td><td>S. BENYETTOU</td><td>57</td></tr><tr><td>4ème SAIDA DE QUEZAC</td><td>B. BERRAH</td><td>55</td></tr><tr><td>5ème NARJESSE EL MESK</td><td>F. CHAABI</td><td>55</td></tr><tr><td>6ème DHIKRA</td><td>JJ/ S. ATALLAH</td><td>54</td></tr><tr><td>7ème CLEOPATRA</td><td>T. ALI OUAR</td><td>56</td></tr><tr><td>8ème EL YED TURAMI</td><td>M. HARECHE</td><td>55</td></tr><tr><td>9ème BASSIL</td><td>MS. AIDA</td><td>57</td></tr><tr><td>10ème RAZAN EL MESK</td><td>AH. CHAABI</td><td>54</td></tr><tr><td>11ème DORTMUND</td><td>CH. ATALLAH</td><td>58</td></tr><tr><td>12ème KAISARA</td><td>AB. ATALLAH</td><td>56</td></tr><tr><td>13ème NASR WATEN</td><td>A. HAMIDI</td><td>57</td></tr><tr><td>14ème LOKIS</td><td>H. ZAABOUB</td><td>57</td></tr><tr><td>15ème IZDIHAR DAYEM</td><td>SF. BOUHOUC</td><td>55</td></tr><tr><td>retiré BOUAA</td><td>T. LAZREG</td><td>54</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1er OSCAR TUNE	A. HEBRI	56	2ème HADETH D'HEM	AP/ Y. CHELLAL	53.5	3ème KIRNAME	S. BENYETTOU	57	4ème SAIDA DE QUEZAC	B. BERRAH	55	5ème NARJESSE EL MESK	F. CHAABI	55	6ème DHIKRA	JJ/ S. ATALLAH	54	7ème CLEOPATRA	T. ALI OUAR	56	8ème EL YED TURAMI	M. HARECHE	55	9ème BASSIL	MS. AIDA	57	10ème RAZAN EL MESK	AH. CHAABI	54	11ème DORTMUND	CH. ATALLAH	58	12ème KAISARA	AB. ATALLAH	56	13ème NASR WATEN	A. HAMIDI	57	14ème LOKIS	H. ZAABOUB	57	15ème IZDIHAR DAYEM	SF. BOUHOUC	55	retiré BOUAA	T. LAZREG	54
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																																				
1ère FREHA	MS. AIDA	57																																																																																																																																				
2ème MYLAN	S. BENYETTOU	56																																																																																																																																				
3ème SARA AL DJANOUB	T. LAZREG	56																																																																																																																																				
4ème BALADI	AH. CHAABI	56																																																																																																																																				
5ème TANOUBIA	M. THAMEUR	55																																																																																																																																				
6ème GHAZIYA	F. CHAABI	55																																																																																																																																				
7ème RAI HANE EL JANA	CH. ATALLAH	54																																																																																																																																				
8ème AIMRAT ESSAHRA	AP/ Y. CHELLAL	52																																																																																																																																				
9ème BESSMA	A. HAMIDI	54																																																																																																																																				
10ème VIBIORE	AN. CHAABI	53																																																																																																																																				
11ème GHARAMA	EH. CHAABI	54																																																																																																																																				
12ème DERB EL ABTAL	T. ALI OUAR	57																																																																																																																																				
retiré TAHRIR	MS. GUEHIOUCHE	55																																																																																																																																				
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																																				
1er CODEX BOURBON	ABM BOUBAKRI	2.250																																																																																																																																				
2ème JANIEDOR	R. TARZOUT	2.525																																																																																																																																				
3ème ECLAIR DE L'ELLE	T. BELHABCHIA	2.525																																																																																																																																				
4ème FUEGO POTERIE	A. BENAYAD	2.250																																																																																																																																				
5ème HUMPHREY	AM. BENDJEKIDEL	2.525																																																																																																																																				
6ème CACTUS D'YVEL	N. TIAR	2.500																																																																																																																																				
7ème DRAGA D'ALOUETTE	N. MEZIANI	2.500																																																																																																																																				
8ème EMILIA STAR	SA. FOUZER	2.500																																																																																																																																				
retirée BISCOTTE DE CARSI	AL. BENDJEKIDEL	2.500																																																																																																																																				
distancé IRISH PAULO	S. FOUZER	2.525																																																																																																																																				
tombé VIPSOS DE GUEZ	A. BENHABRIA	2.525																																																																																																																																				
arrêté DESTIN DE L'AUBE	M. HAMLIL	2.525																																																																																																																																				
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																																				
1er OSCAR TUNE	A. HEBRI	56																																																																																																																																				
2ème HADETH D'HEM	AP/ Y. CHELLAL	53.5																																																																																																																																				
3ème KIRNAME	S. BENYETTOU	57																																																																																																																																				
4ème SAIDA DE QUEZAC	B. BERRAH	55																																																																																																																																				
5ème NARJESSE EL MESK	F. CHAABI	55																																																																																																																																				
6ème DHIKRA	JJ/ S. ATALLAH	54																																																																																																																																				
7ème CLEOPATRA	T. ALI OUAR	56																																																																																																																																				
8ème EL YED TURAMI	M. HARECHE	55																																																																																																																																				
9ème BASSIL	MS. AIDA	57																																																																																																																																				
10ème RAZAN EL MESK	AH. CHAABI	54																																																																																																																																				
11ème DORTMUND	CH. ATALLAH	58																																																																																																																																				
12ème KAISARA	AB. ATALLAH	56																																																																																																																																				
13ème NASR WATEN	A. HAMIDI	57																																																																																																																																				
14ème LOKIS	H. ZAABOUB	57																																																																																																																																				
15ème IZDIHAR DAYEM	SF. BOUHOUC	55																																																																																																																																				
retiré BOUAA	T. LAZREG	54																																																																																																																																				
Hippodrome de Tiaret 14/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.400m <table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1er GO D'HEM</td><td>JJ/ AEK. DJELLOULI</td><td>56</td></tr><tr><td>2ème NAOURES EL MESK</td><td>K. HAOUA</td><td>55</td></tr><tr><td>3ème ISHRAQ EL MESK</td><td>YS. BADAoui</td><td>57</td></tr><tr><td>4ème GABION D'HEM</td><td>W. HAMOUL</td><td>56</td></tr><tr><td>5ème HAVANA D'HEM</td><td>MD. ASLI</td><td>54</td></tr><tr><td>6ème GUEDILA D'HEM</td><td>A. KHELIFI</td><td>52.5</td></tr><tr><td>7ème INITIAL</td><td>AP/ KR. BOUBEKEUR</td><td>53.5</td></tr><tr><td>8ème HERLUCE</td><td>AZ. ATHMANA</td><td>57</td></tr><tr><td>9ème JAZZE DE SERSOUS</td><td>AP/ IB. BIZ</td><td>49.5</td></tr><tr><td>retiré IGORE</td><td>HO. EL FERTAS</td><td>55</td></tr><tr><td>tombé JORIX</td><td>HA. EL FERTAS</td><td>52</td></tr><tr><td>arrêté FURIUS D'HEM</td><td>KH. BENKHATTOU</td><td>54</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1er GO D'HEM	JJ/ AEK. DJELLOULI	56	2ème NAOURES EL MESK	K. HAOUA	55	3ème ISHRAQ EL MESK	YS. BADAoui	57	4ème GABION D'HEM	W. HAMOUL	56	5ème HAVANA D'HEM	MD. ASLI	54	6ème GUEDILA D'HEM	A. KHELIFI	52.5	7ème INITIAL	AP/ KR. BOUBEKEUR	53.5	8ème HERLUCE	AZ. ATHMANA	57	9ème JAZZE DE SERSOUS	AP/ IB. BIZ	49.5	retiré IGORE	HO. EL FERTAS	55	tombé JORIX	HA. EL FERTAS	52	arrêté FURIUS D'HEM	KH. BENKHATTOU	54	Hippodrome de M'Sila 13/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.500m <table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1er JASPAR D'HEM</td><td>AB. ATALLAH</td><td>55</td></tr><tr><td>2ème HEB ERIH</td><td>F. CHAABI</td><td>57</td></tr><tr><td>3ème KAWKEB ECHARK</td><td>D. BOUBAKRI</td><td>55</td></tr><tr><td>4ème EL ABDJAR</td><td>AH. CHAABI</td><td>54</td></tr><tr><td>5ème CHAHD</td><td>S. BENYETTOU</td><td>56</td></tr><tr><td>6ème BORDJ EL ARAB</td><td>AN. CHAABI</td><td>58</td></tr><tr><td>7ème HOULM EL DJANOUB</td><td>CH. ATALLAH</td><td>56</td></tr><tr><td>8ème HODNA D'HEM</td><td>T. LAZREG</td><td>56</td></tr><tr><td>9ème AMIR JAME</td><td>MS. AIDA</td><td>56</td></tr><tr><td>10ème MANSOURATE EL MESK</td><td>EH. CHAABI</td><td>54</td></tr><tr><td>11ème BOUCHAKER</td><td>AP/ Y. CHELLAL</td><td>52</td></tr><tr><td>12ème GHAZIYA</td><td>MS. GUEHIOUCHE</td><td>56</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1er JASPAR D'HEM	AB. ATALLAH	55	2ème HEB ERIH	F. CHAABI	57	3ème KAWKEB ECHARK	D. BOUBAKRI	55	4ème EL ABDJAR	AH. CHAABI	54	5ème CHAHD	S. BENYETTOU	56	6ème BORDJ EL ARAB	AN. CHAABI	58	7ème HOULM EL DJANOUB	CH. ATALLAH	56	8ème HODNA D'HEM	T. LAZREG	56	9ème AMIR JAME	MS. AIDA	56	10ème MANSOURATE EL MESK	EH. CHAABI	54	11ème BOUCHAKER	AP/ Y. CHELLAL	52	12ème GHAZIYA	MS. GUEHIOUCHE	56	Hippodrome de Barika 12/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.600m <table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1er GOUMARI</td><td>T. LAZREG</td><td>54</td></tr><tr><td>2èmeFAIZA DE M'CIF</td><td>MS. AIDA</td><td>55</td></tr><tr><td>3ème RODRIGO</td><td>S. BENYETTOU</td><td>55</td></tr><tr><td>4ème GHADARA</td><td>R. BAGUIRA</td><td>54</td></tr><tr><td>5ème MIRWAHIA</td><td>A. KOUAOUICI</td><td>55</td></tr><tr><td>6èmeDEKHRA</td><td>AP/ Y. CHELLAL</td><td>51</td></tr><tr><td>7èmeJUSTIFY</td><td>S. BENYETTOU</td><td>57</td></tr><tr><td>8ème MOUSRIHA</td><td>AH. CHAABI</td><td>54</td></tr><tr><td>9ème MALIKET EL ROBIA</td><td>AB. AIDA</td><td>54</td></tr><tr><td>10ème BATALET M'CIF</td><td>A. HEBRI</td><td>55</td></tr><tr><td>retiré GO OF WAR</td><td>O. CHEBBAH</td><td>55</td></tr><tr><td>retiré CHAKER</td><td>A. ATTIA</td><td>53</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1er GOUMARI	T. LAZREG	54	2èmeFAIZA DE M'CIF	MS. AIDA	55	3ème RODRIGO	S. BENYETTOU	55	4ème GHADARA	R. BAGUIRA	54	5ème MIRWAHIA	A. KOUAOUICI	55	6èmeDEKHRA	AP/ Y. CHELLAL	51	7èmeJUSTIFY	S. BENYETTOU	57	8ème MOUSRIHA	AH. CHAABI	54	9ème MALIKET EL ROBIA	AB. AIDA	54	10ème BATALET M'CIF	A. HEBRI	55	retiré GO OF WAR	O. CHEBBAH	55	retiré CHAKER	A. ATTIA	53															
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																																				
1er GO D'HEM	JJ/ AEK. DJELLOULI	56																																																																																																																																				
2ème NAOURES EL MESK	K. HAOUA	55																																																																																																																																				
3ème ISHRAQ EL MESK	YS. BADAoui	57																																																																																																																																				
4ème GABION D'HEM	W. HAMOUL	56																																																																																																																																				
5ème HAVANA D'HEM	MD. ASLI	54																																																																																																																																				
6ème GUEDILA D'HEM	A. KHELIFI	52.5																																																																																																																																				
7ème INITIAL	AP/ KR. BOUBEKEUR	53.5																																																																																																																																				
8ème HERLUCE	AZ. ATHMANA	57																																																																																																																																				
9ème JAZZE DE SERSOUS	AP/ IB. BIZ	49.5																																																																																																																																				
retiré IGORE	HO. EL FERTAS	55																																																																																																																																				
tombé JORIX	HA. EL FERTAS	52																																																																																																																																				
arrêté FURIUS D'HEM	KH. BENKHATTOU	54																																																																																																																																				
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																																				
1er JASPAR D'HEM	AB. ATALLAH	55																																																																																																																																				
2ème HEB ERIH	F. CHAABI	57																																																																																																																																				
3ème KAWKEB ECHARK	D. BOUBAKRI	55																																																																																																																																				
4ème EL ABDJAR	AH. CHAABI	54																																																																																																																																				
5ème CHAHD	S. BENYETTOU	56																																																																																																																																				
6ème BORDJ EL ARAB	AN. CHAABI	58																																																																																																																																				
7ème HOULM EL DJANOUB	CH. ATALLAH	56																																																																																																																																				
8ème HODNA D'HEM	T. LAZREG	56																																																																																																																																				
9ème AMIR JAME	MS. AIDA	56																																																																																																																																				
10ème MANSOURATE EL MESK	EH. CHAABI	54																																																																																																																																				
11ème BOUCHAKER	AP/ Y. CHELLAL	52																																																																																																																																				
12ème GHAZIYA	MS. GUEHIOUCHE	56																																																																																																																																				
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																																				
1er GOUMARI	T. LAZREG	54																																																																																																																																				
2èmeFAIZA DE M'CIF	MS. AIDA	55																																																																																																																																				
3ème RODRIGO	S. BENYETTOU	55																																																																																																																																				
4ème GHADARA	R. BAGUIRA	54																																																																																																																																				
5ème MIRWAHIA	A. KOUAOUICI	55																																																																																																																																				
6èmeDEKHRA	AP/ Y. CHELLAL	51																																																																																																																																				
7èmeJUSTIFY	S. BENYETTOU	57																																																																																																																																				
8ème MOUSRIHA	AH. CHAABI	54																																																																																																																																				
9ème MALIKET EL ROBIA	AB. AIDA	54																																																																																																																																				
10ème BATALET M'CIF	A. HEBRI	55																																																																																																																																				
retiré GO OF WAR	O. CHEBBAH	55																																																																																																																																				
retiré CHAKER	A. ATTIA	53																																																																																																																																				